L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / MERCREDI 21 FEVRIER 2024 // N°754 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

APPELANT
À L'APPLICATION DES LOIS
INTERNATIONALES

L'ALGÉRIE DÉNONCE LES PRATIQUES DE L'ENTITÉ SIONISTE DEVANT LA CIJ

Lire en page 4

7e SOMMET DU GECF
À ALGER

L'ALGÉRIE PÈSERA DE TOUT SON POIDS SUR LA SCÈNE ÉNERGÉTIQUE MONDIALE

Lire en page 5

AVEC DES
INVESTISSEMENTS
ET UN CHIFFRE D'AFFAIRES
EN HAUSSE

DJEZZY TERMINE L'ANNÉE 2023 DANS UNE POSITION SOLIDE

Lire en page 6

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE, DANS UNE ALLOCUTION
À L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION (ENA) :

« NOTRE PRIORITÉ A ÉTÉ D'OPÉRER UNE VÉRITABLE RUPTURE AVEC LES PRATIQUES DÉLÉTÈRES »

Lire en page 3

WASHINGTON OPPOSE SON VETO À UNE RÉSOLUTION EXIGEANT UN CESSEZ-LE-FEU IMMÉDIAT À GHAZA PROPOSÉE PAR L'ALGÉRIE

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU DANS UNE IMPASSE TOTALE

Lire en page 4

Ce que Frantz Fanon peut nous apprendre sur la guerre coloniale de l'Occident à Gaza

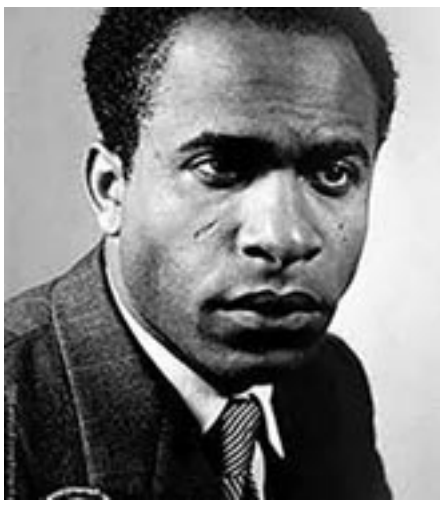

L'analyse de l'écrivain pionnier de l'anticolonialisme est toujours d'actualité dans la guerre actuelle à Gaza. Les parallèles avec la guerre de libération de l'Algérie et la conduite de l'Occident aujourd'hui sont nombreux

Dans son ouvrage phare Les Damnés de la Terre, Frantz Fanon aurait pu parler de Gaza lorsqu'il affirme que « dans les luttes armées, il y a ce qu'on pourrait appeler le point de non-retour. C'est presque toujours la répression énorme englobant tous les secteurs du peuple colonisé qui le réalise».

Sur tous les fronts, de Gaza à la mer Rouge, l'Occident est désormais dévoilé comme une machine à tuer hors-la-loi, terrorisé à l'idée de perdre le contrôle de la situation. Le génocide, la famine et la guerre, défendus par un double langage diplomatique d'un niveau olympique, représentent ses seules réponses au fait que le Sud global et les nations du Moyen-Orient (sinon leurs dirigeants) ne veulent plus vivre sous l'hégémonie américaine.

Jean-Paul Sartre, dans sa préface à l'essai de Frantz Fanon, a écrit à propos du colonialisme occidental : « Notre machiavélisme a peu de prises sur ce monde fort éveillé qui a dépisté l'un après l'autre nos mensonges. Le colon n'a qu'un recours : la force, quand il lui en reste ; l'indigène n'a qu'un choix : la servitude ou la souveraineté. »

Frantz Fanon était un penseur révolutionnaire et un psychiatre spécialiste du racisme colonial et de son impact psychique sur les colonisés et les colonisateurs. Avec Sartre, il écrivait sur la défaite imminente de la France en Algérie après sept années de guerre brutale.

Il peut sembler absurde, quatre mois après le début de cette guerre à Gaza, de considérer que l'empire anglo-saxon mené par les États-Unis est lui aussi confronté à la défaite. Les guerres en Ukraine et à Gaza ont mis en évidence les limites de la puissance occidentale et son approche totalement hypocrite du droit international et des lois de la guerre. La Russie est accusée de crimes de guerre en Ukraine, tandis que la guerre génocidaire d'Israël à Gaza est soutenue par tous les moyens nécessaires, même face à la décision provisoire de la Cour internationale de justice (CIJ) de La Haye contre Israël pour son génocide en cours.

Si, en théorie, Israël et ses alliés ont un avantage, compte tenu de la puissance de feu militaire et du terrorisme financier qui sont déployés contre ces derniers, la situation pour l'axe occidental dérive vers une fragilisation qui se vérifie sur le terrain.

MARION LE PEN VEUT EXPULSER UNE JOURNALISTE ALGÉRIENNE

La politicienne d'extrême droite française Marion Maréchal le Pen continue son hostilité contre tout ce qui est algérien !

Sa proie cette fois-ci n'est autre qu'une journaliste algérienne établie en France nommée Hanae Ghezzar qui a lancé un appel invitant les membres de la diaspora à se rassembler à Paris dimanche 18 février pour commémorer la Journée nationale du Chahid.

Son appel a été relayé par de nombreuses personnalités algériennes mais n'a pas été du goût de la préfecture de police de Paris qui a pris la décision d'interdire ces manifestations, invoquant des risques de troubles graves à l'ordre public.

Le Pen a qualifié le rassemblement de provocation interpellant son ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin : « Cette journaliste de RMC souhaite célébrer à Paris les « Chahids » du FLN qui ont tué, massacré Français et Harkis, soldats comme civils. Que fait-elle en France alors que son pays est indépendant depuis 1962 ? Gérald Darmanin doit interdire cette provocation. »

D'un Le Pen à un autre, on n'en finit pas avec le lepenisme !

Le Dr Laïd Zeghlami analyse le rôle de la société civile et celui de la société politique

Pour Zoghlami, « la stagnation politique observée ces dernières années est due en grande partie à l'incidence sur la plupart des partis politiques des crises qui ont frappé le pays économiquement et politiquement sous le règne de l'ancien système, une dérive que le hirak est venu à temps corriger et remettre sur les rails ».

Zaghlami estime que cette absence du terrain ressort clairement du fait que ces partis ont subi dans le même temps un revers politique et électoral, car après la présidence d'Abdelmadjid Tebboune, ils ont été frappés par de nombreux changements et correctifs dans leur composition politique, comme ce fut le cas pour le Front de libération nationale, le Rassemblement national et d'autres partis encore, d'où la rupture avec le citoyen. Cela avait eu un impact sans pareil par rapport à l'activité politique et l'absence de création politique au sein des partis.

Zoghlami explique ceci par le fait établi que « la société civile ne peut pas être remplacée par des partis politiques, ni les partis politiques par la société civile, car chacun d'eux a un cadre clair avec son propre contexte, ses objectifs et ses exigences, de même que la société civile est constituée d'organisations caritatives apolitiques, les associations économiques, culturelles, scientifiques et autres. C'est la société apolitique. En revanche, la classe politique est considérée comme le pilier de la politique, et il existe plus de 70 partis politiques en Algérie ».

Le monde entier est à la 5G, mais la Chine en est à son premier satellite 6G

La Chine nous démontre encore une fois sa puissance technologique. Alors que tout le monde en est encore à la 5G, la Chine veut déjà passer à la vitesse supérieure. La Chine a franchi une étape cruciale dans le développement de la technologie 6G en lançant le premier satellite mondial dédié à l'expérimentation de cette architecture. L'annonce a été faite dans un rapport publié le 5 février dernier. Le satellite, placé en orbite par China Mobile, le plus grand opérateur de télécommunications au monde, a pour objectif de fournir une faible latence et des vitesses de données élevées. Le lancement, survenu le 3 février, représente un pas significatif vers la concrétisation de la 6G, une technologie qui promet des performances bien évidemment supérieures à celles de la 5G. Développé en collaboration avec l'Académie de l'Innovation des Microsatellites de l'Académie des Sciences de Chine, le satellite 6G utilise une architecture autonome spécialement conçue pour les satellites en orbite terrestre basse.

Après Iquioussen au Maroc, Darmanin annonce l'expulsion d'un imam en Tunisie

Après l'expulsion d'un imam marocain en 2022, en l'occurrence Hassan Iquioussen, c'est au tour d'un autre imam d'origine tunisienne, Mahjoub Mahjoubi, d'être expulsé de France, selon le ministre français de l'Intérieur Gérald Darmanin.

Celui-ci a annoncé l'expulsion de cet imam et le retrait de son titre de séjour en raison de ses propos considérés comme un "appel à la haine".

Une décision prise à moins d'un mois du début du mois de Ramadhan, prévu officiellement en France le 11 mars prochain.

Darmanin a partagé sur son compte officiel sur le réseau "X" que sur sa demande, les paroles de cet imam ont été signalées au procureur de la République par le préfet du Gard (Sud) cette semaine.

Il a également demandé le retrait du titre de séjour de l'imam en vue de son expulsion du territoire, mettant en garde que tout appel à la haine ne restera pas sans réponse, ont rapporté plusieurs médias.

Les médias français indiquent que l'imam en question serait Mahjoub Mahjoubi, de nationalité tunisienne, exerçant à Bagnols-sur-Cèze (Gard).

Dans une vidéo largement partagée sur les réseaux sociaux, l'imam a qualifié le drapeau "tricolore" (sans nommer la France) de "drapeau satanique" sans valeur.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
edité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger
Tel/FAX Admnistration et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI
zahir.mehdaoui1969@gmail.com
Email:
redaction@express-dz.com
Site Web:
www.lexpressquotidien.dz
/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur de l'administration et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication d'Edition et de Publicité» Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
Email:agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE, DANS UNE ALLOCUTION À L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION (ENA) :

« Notre priorité a été d'opérer une véritable rupture avec les pratiques délétères »

Le Chef de l'Etat a souligné que « tout effort et toute démarche participant de l'édification d'une Algérie nouvelle fondée sur des bases saines doivent être au service du citoyen, reposer sur l'écoute des citoyennes et des citoyens et répondre aux aspirations du peuple algérien, qui a été frustré des années durant et a perdu confiance dans les institutions, l'Etat et ses symboles en raison des dérives accumulées ».

Dans une allocution lue en son nom par le Médiateur de la République, M. Madjid Ammour, à l'ouverture des travaux de la « Rencontre nationale » organisée hier par l'instance du Médiateur de la République à l'Ecole nationale d'administration (ENA) Moulay-Ahmed-Medeghri (Alger), sous le thème « Le Médiateur de la République : un acquis au service du citoyen », le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a souligné que « depuis que le peuple nous a honoré de sa confiance, notre priorité a été de lancer, séance tenante, des réformes larges et en profondeur au plan socioéconomique, mais aussi pour opérer une véritable rupture avec les mentalités et les pratiques délétères, en attachant une attention particulière à la moralisation de la vie publique et à la lutte contre la corruption sous toutes ses formes. Et cela « conformément à nos engagements, notamment ceux relatifs au renforcement de la bonne gouvernance et à la réforme globale de la justice pour garantir son indépendance et assurer sa modernisation, bâtir une société civile libre, intègre et active, jeter les bases d'un Etat de droit et consacrer les acquis sociaux », a soutenu le Chef de l'Etat. Tebboune a assuré, à cet égard, que « la dignité du citoyen n'est pas un slogan conjoncturel mais une politique, une voie et une méthode de travail dans l'Algérie que nous bâtissons ensemble ». Et de poursuivre que « le rapprochement de l'administration du citoyen n'est pas non plus un vain slogan mais une réalité reflétée par les mesures et les réalisations sur le terrain », affirmant ainsi que « tout effort et toute démarche participant de l'édification d'une Algérie nouvelle fondée sur des bases saines doivent être au service du citoyen, reposer sur l'écoute des citoyennes et des citoyens et répondre aux aspirations du peuple algérien, qui a été frustré des années durant et a perdu confiance dans les institutions, l'Etat et ses symboles en raison des dérives accumulées ». « L'édification d'un Etat moderne requiert, affirme par ailleurs le Chef de l'Etat, une administration publique moderne débarrassée de l'impéritie héritée et des pratiques douteuses liées aux procédures bureaucratiques, et libérée de l'arbitraire des responsables et des fonctionnaires, une administration publique nationale qui place le service du citoyen au cœur de ses priorités ». Et d'ajouter que l'administration moderne ne se réalisera pleinement que par l'amélioration de la qualité du service public à travers la promotion de la performance, la libération de l'initiative, le renforcement du sens de la responsabilité et du devoir professionnel ». Le président de la République a soutenu qu'une "fois cet objectif concrétisé, la confiance du citoyen en les institutions et structures de l'Etat s'installera". Et de poursuivre : « Je me suis engagé pour que chacun, à tous les niveaux, à tous les postes et dans tous les secteurs, puisse travailler dans cet esprit en toute loyauté, et de sorte que le citoyen, où qu'il soit, puisse ressentir le véritable changement et se familiariser avec l'administration et les structures publiques dans toutes les régions du pays, loin de toute appréhension de voir sa dignité compromise ». Il a, à cet égard, souligné que l'administration publique "est l'interface qui reflète l'autorité de l'Etat et de l'intérêt qu'il porte à la chose publique", affirmant que "ses responsables et ses agents, quels que soient leurs grades et le niveau des fonctions qu'ils occupent, sont appelés à faire prévaloir l'Etat de droit en veillant pleinement à présenter le service public comme un droit garanti au citoyen".

LE GOUVERNEMENT APPELÉ À « ŒUVRER INLASSABLEMENT »

Le président de la République s'est dit, à cette occasion, "tout à fait confiant quant à la capacité des cadres et des fonctionnaires dans les différentes administrations de renforcer la crédibilité et l'efficacité des structures publiques, mus en cela par une volonté sincère, un sens moral et une conscience professionnelle".

Le Président Tebboune est revenu également dans son allocution sur la numérisation, expliquant : « Chacun doit garder à l'esprit que la numérisation est inévitable et nécessite, comme je n'ai eu de cesse de le souligner, de réduire les délais de sa généralisation afin d'épargner aux citoyens les déplacements entre les différents services administratifs ».

Il a en outre souligné que cette rencontre intervient pour approfondir la réflexion, élargir le dialogue et la consultation sur le service public que l'administration et les structures publiques doivent fournir et améliorer.

Evoquant le thème choisi pour cette rencontre, le président de la République a indiqué qu'il incarnait "la mission de votre honorable institution, qui résume l'objectif fondamental vers lequel convergent les efforts de l'Etat avec ses institutions et ses instances, celui de servir le citoyen".

Après le parachèvement des réformes constitutionnelles, législatives et judiciaires, "nous avons résolument préparé notre pays à relever les défis de la relance économique et de la promotion de la vie sociale dans toutes ses dimensions, notamment en matière de salaires, de logement, de santé, d'éducation et d'emploi", a fait valoir le président de la République, ajoutant que "dans le même temps, nous avons parachevé des programmes d'urgence et inclusifs visant à en finir avec les zones d'ombre et les manifestations de la misère et de la précarité, lesquels ont permis, grâce à Dieu, de sortir des milliers de familles de la misère et de la souffrance". Le gouvernement est appelé à "œuvrer inlassablement pour faire des facilitations administratives et de la simplification des procédures une réalité tangible, à travers la création de canaux de coordination avec le Médiateur de la République", a insisté le président de la République, expliquant que les requêtes adressées au Médiateur de la République par les citoyens "peuvent constituer une importante référence pour la cristallisation de méthodologies permettant de lutter contre les dysfonctionnements, de refréner la négligence et les manquements et de préserver les intérêts des citoyens".

Youcef S.

Zones de libre-échange : le Président Tebboune préside une réunion d'évaluation

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion de travail consacrée aux zones de libre-échange. Selon le communiqué des services de la Présidence de la République, la réunion a été, notamment, consacrée à la zone de libre-échange « El-Mouggar » de la wilaya de Tindouf avec la Mauritanie. Une zone de libre-échange appelée à être une porte de l'Algérie vers l'Afrique de l'Ouest et d'autres pays à travers le monde. Il est bon de rappeler que dans son discours, prononcé à l'occasion de la réunion du Comité d'orientation des chefs d'État et de Gouvernement du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), le Président Tebboune avait annoncé la création de zones de libre-échange en 2024 avec les pays voisins, à commencer par la Mauritanie, puis le Mali et le Niger, la Tunisie et la Libye.

Y.B.

Le Kazakhstan aura bientôt son ambassade en Algérie

Le ministre des Affaires étrangères, M. Ahmed Attaf, a reçu hier le vice-ministre des Affaires étrangères de la République du Kazakhstan, M. Alibak Bakiyev, en visite en Algérie dans le cadre de la deuxième session de consultations politiques entre les deux pays. Selon le communiqué du ministère, les deux parties ont relevé, à l'occasion, la dynamique enregistrée dans les relations entre l'Algérie et le Kazakhstan grâce à la décision du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, d'ouvrir une ambassade d'Algérie à Astana en 2022.

Attaf a salué à cette occasion la détermination des autorités kazakhes à ouvrir prochainement une ambassade en Algérie. La rencontre a également permis de discuter des moyens de promouvoir la coopération entre les deux pays et de les élargir en fonction des capacités des deux parties, notamment à travers l'échange de visites de haut niveau, la création d'une commission mixte et l'enrichissement du cadre juridique.

R.N.

MINISTÈRE PALESTINIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES :

« L'INCAPACITÉ INTERNATIONALE À GARANTIR L'AIDE POUR LES CIVILS ET LES ENFANTS DE GAZA EST UN ÉCHEC MORAL»

Le ministère palestinien des Affaires étrangères a révélé que l'échec international à protéger les civils palestiniens et assurer leurs besoins humanitaires essentiels, notamment les enfants, est un échec moral. Dans un communiqué de presse publié hier, le ministère a affirmé que tous les rapports publiés par les Nations Unies et l'UNICEF, ainsi que l'Organisation mondiale de Santé, affirment que les enfants de Gaza souffrent d'un génocide, de malnutrition, de manque d'eau et de nourriture, pour le 137e jour consécutif. En outre, le ministère a mis l'accent sur la famine propagée parmi les Palestiniens dans la bande de Gaza, notamment dans le nord, ainsi que la propagation des maladies et des épidémies, à la suite de la guerre et à la pollution. Le monde regarde également des dizaines de milliers de civils palestiniens se précipiter désespérément pour accéder à n'importe quelle caravane d'aide qui atteint le nord de la bande de Gaza ou toute autre zone de la bande, dans une expression intense qui reflète l'ampleur de la famine et le besoin humanitaire de cette aide, alors que les forces d'occupation bombardent constamment ces camions, précise le ministère des Affaires étrangères palestinien.

Wafa

DES DIZAINES DE MARTYRS ET DE BLESSÉS DANS LES BOMBARDEMENTS DU QUARTIER D'AL-ZAYTOUN

Des dizaines de citoyens sont morts et d'autres ont été blessés, hier soir, alors que l'aviation d'occupation israélienne a bombardé plusieurs maisons dans le quartier d'Al-Zaytoun, au sud-est de la ville de Gaza, sur la tête de leurs habitants. Notre correspondant a rapporté que les bombardements israéliens ont ciblé les maisons appartenant aux familles Naeem, Khalifa, Shaniora et Yassin, faisant des dizaines de martyrs et de blessés, soulignant que la majorité des martyrs et des blessés se trouvent encore sous les décombres des maisons. Il est impossible aux véhicules de la protection civile et aux ambulances de les atteindre pour les transporter vers les hôpitaux, en raison de la densité du feu des avions et des chars d'occupation. L'occupation poursuit ses bombardements d'artillerie contre les quartiers d'Al-Zaytoun, Al-Sabra, Tal Al-Hawa et la périphérie d'Al-Shuja'iya, dans la ville, qui ont fait des victimes.

Y. B.

WASHINGTON OPPOSE SON VETO À UNE RÉSOLUTION EXIGEANT UN CESSEZ-LE-FEU IMMÉDIAT À GHAZA PROPOSÉE PAR L'ALGÉRIE

Le Conseil de sécurité de l'ONU dans une impasse totale

Au Conseil de sécurité, l'Algérie déploie des efforts inlassables et un travail acharné en vue de mobiliser l'attention de la communauté internationale en faveur de la cause palestinienne et du peuple palestinien dans sa quête pour exercer ses droits inaliénables.

Les Etats-Unis ont utilisé leur droit de veto contre le projet de résolution de l'Algérie au Conseil de sécurité des Nations unies, appelant à un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Gaza pour des raisons humanitaires. Treize membres du Conseil de sécurité ont voté en faveur de la résolution, tandis que les États-Unis ont opposé leur veto et le Royaume-Uni s'est abstenu de voter.

Il s'agit de la troisième fois que les Etats-Unis utilisent leur droit de veto au Conseil de sécurité depuis le déclenchement de la guerre sioniste à Gaza, afin de bloquer la demande d'une trêve humanitaire immédiate. Le projet de résolution de l'Algérie appelle à un cessez-le-feu "pour des raisons humanitaires que toutes les parties doivent respecter". Il exige également la libération immédiate et sans conditions de tous les détenus. Le texte s'opposait aussi au "déplacement forcé de la population civile palestinienne", alors que l'entité sioniste a évoqué une évacuation des civils avant une offensive terrestre à Rafah où s'entassent 1,4 million de personnes dans le sud de la bande de Gaza.

Le projet de résolution fait suite à la condamnation d'Israël par la Cour internationale de justice pour des actes de génocide à Gaza. L'offensive génocidaire sioniste a causé la mort de plus de 29 000 personnes, en majorité des civils, selon le ministère palestinien de la Santé. «Un vote pour ce projet de résolution est un soutien au droit des Palestiniens à vivre. A l'inverse, voter contre signifie un soutien à la violence brutale et à la punition collective qui leur est infligée », a commenté, hier, juste avant le vote, l'ambassadeur algérien aux Nations unies, Amar Bendjama. De nombreux observateurs condamnent sans réserve l'usage abusif du veto américain au Conseil de sécurité qui bloque toute initiative visant à stopper les tueries et à assurer la paix en Palestine. Par cette attitude, les Etats-Unis affirment de nouveau leur soutien total à Israël dans sa guerre brutale contre des civils à Ghaza. L'Algérie a entamé son mandat, en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, le 1er janvier dernier aux côtés de la Sierra Leone, de la Corée du Sud, de Guyana et de la Slovénie, et exercera ses fonctions jusqu'au 31 décembre 2025. C'est la quatrième fois de son histoire que l'Algérie occupe un siège non permanent au Conseil de sécurité, après les mandats de 1968-1969, 1988-1989 et 2004-2005. Parmi les priorités de l'Algérie au sein de l'organe principal de l'ONU, le renforcement des règlements pacifiques, la consolidation de partenariats, le soutien au rôle des organisations régionales, la promotion de la place de la femme et de la jeunesse dans les processus de paix, et le renforcement de l'efficacité de la lutte internationale contre le terrorisme. Au Conseil de sécurité, l'Algérie déploie de efforts inlassables et un travail acharné en vue de mobiliser l'attention de la communauté internationale en faveur de la cause palestinienne et du peuple palestinien dans sa quête pour exercer ses droits inaliénables.

Youcef S

APPELANT À L'APPLICATION DES LOIS INTERNATIONALES

L'Algérie dénonce les pratiques de l'entité sioniste devant la CIJ

Par la voix d'un groupe de juristes, conduit par le Professeur en droit international et membre de la commission du droit international à l'ONU, Ahmed Laraba, et l'experte des droits de l'homme et membre de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP), Mme Maya Sahli Fadel, l'Algérie a présenté hier son exposé lors des audiences publiques de la Cour internationale de Justice relatives à l'avis consultatif sur les conséquences juridiques des politiques et pratiques du sionisme en Palestine. Ahmed Laraba a déclaré qu' "Israël" cherche délibérément à prolonger l'occupation et à créer un environnement garantissant sa persistance en Palestine, soulignant que l'occupation israélienne n'a pas le droit d'exercer sa souveraineté sur les terres palestiniennes. Ahmed Laraba a affirmé que l'occupation continue des terres palestiniennes est le principal facteur ayant conduit à l'aggravation de la situation là-bas. Il a souligné que les politiques de l'occupation israélienne ont des implications juridiques qui affectent tous les pays, y compris les Nations Unies. Dans ce contexte, le représentant de l'Algérie a souligné qu' "Israël" viole continuellement les règles et principes du droit international de manière flagrante. Laraba a appelé la Cour internationale de Justice à accélérer la publication d'un avis consultatif ouvrant la voie à une solution politique. Il a expliqué que les lois internationales doivent s'appliquer aux terres palestiniennes occupées par "Israël". Le représentant de l'Algérie a affirmé devant la Cou internationale de Justice que l'occupation sioniste pratique une politique d'imposition de faits accomplis pour annexer le terres palestiniennes dans le silence international, soulignant que cette politique n'est rien d'autre qu'une mise en œuvre d'une occupation qui n'est pas fondée su des bases légales ou légitimes. Quant aux récents événements à Rafah, Laraba a révélé qu' "Israël" travaille à affamer les Palestiniens et à ne pas fournir les nécessités de la vie, en plus d'accumuler les réfugiés à Rafah. Il a souligné la possibilité d'un massacre si l'occupation israélienne entreprenait une invasion terrestre de la ville surpeuplée de Rafah.

Y.S

7E SOMMET DU GECF À ALGER

L'Algérie pèsera de tout son poids sur la scène énergétique mondiale

L'expert a estimé que le développement des explorations aura des répercussions positives à court terme sur le rôle de l'Algérie au niveau international, d'une part, et sur le développement économique national, d'autre part.

L'expert en questions financières et énergétiques, Noureddine Legheliel, a affirmé que les conclusions du 7e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), prévu du 29 février au 2 mars prochain, permettraient à ses membres, qui représentent 70% des réserves mondiales de gaz, de renforcer leur poids sur le marché mondial du gaz. Lors d'une conférence organisée, lundi, par le ministère de la Communication sur "la nouvelle vision du marché pétrolier", dans le cadre d'une série de conférences de formation au profit des journalistes, en présence du ministre de la Communication, Mohamed Laagab, de directeurs d'établissements médiatiques et de plusieurs cadres supérieurs, l'expet Legheliel a souligné l'importance de la coordination et de la concertation entre les pays du forum, qui détiennent plus de 40% de la production mondiale de gaz commercialisé, pour constituer "une force de contrôle du marché". L'expert boursier a précisé que le marché du gaz diffère de par sa structure et ses acteurs de celui du pétrole, affirmant que les prix du gaz sont plus fluctuants que ceux du pétrole. L'expert dira que le développement des explorations aura des répercussions positives à court terme sur le rôle de l'Algérie au niveau international d'une part et sur le développement économique national d'autre part.

L'expert a également évoqué les prix du pétrole brut pour l'année en cours, précisant que sa prévision est principalement basée sur les Agences de notation mondiales (Agences de notation financière) qui ont donné des notes positives aux plus grandes compagnies de pétrole, un élément encourageant pour l'industrie pétrolière et pour les prix en général.

Côté énergies renouvelables, Noureddine Legheliel pense qu'elle avance lentement au niveau mondial, en témoigne la faiblesse des investissements des grandes compagnies pétrolières au niveau mondial dans le domaine de la transition énergétique par rapport à leurs investissements dans les énergies fossiles.

Enfin, l'expert des places boursières pense que les pays industriels qui font "la promotion" de la transition vers les énergies vertes ont "des objectifs politiques, à savoir mettre la pression sur les pays de l'OPEP et sur la Russie pour renoncer au pétrole et au gaz dans 25 ans", tandis qu'un ralentissement du processus de transition a été enregistré avec un retour à l'exploitation des ressources d'énergie polluantes à l'instar du charbon en Europe.

M.H.

L'Algérie dispose d'une expérience pionnière dans la construction de consensus entre Etats

Des experts ont souligné, avant-hier, l'importance de la tenue, fin février, du 7e Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), dans le contexte des défis et des circonstances géopolitiques et économiques que traverse actuellement le monde, affirmant que l'Algérie dispose d'une grande expertise et d'une expérience pionnière dans "la construction" de consensus entre les Etats, à même de préserver les intérêts des pays exportateurs de gaz.

Lors d'une conférence organisée à l'Institut national des études stratégiques et globales (INESG) sur les enjeux du gaz, sous le thème "Sécurité énergétique comme outil pour réaliser les objectifs stratégiques", les participants ont indiqué que le prochain sommet d'Alger (29 février-2 mars) "est une étape très importante", au regard du timing de cette rencontre et les défis imposés, d'où la nécessité de sortir avec "une plateforme de consensus stratégique", soulignant que l'Algérie est capable de relever ce défi, vu qu'elle dispose d'une grande expérience dans le dialogue et le rapprochement des vues, ce qui mènera inéluctablement à consolider son rôle au plan international".

Le directeur de l'INESG, Abdelaziz Medjahed a affirmé que "l'Algérie plaide toujours dans sa démarche pour l'unification des efforts, au mieux des intérêts de tout un chacun", estimant que l'approche algérienne est puisée de son histoire et de ses valeurs et repose sur "la solidarité, l'entraide et la complémentarité", trois éléments à mettre en avant en vue d'unifier les efforts et les vues entre toutes les parties".

L'expert en études stratégiques, Lagha Chegrouche dira que le sommet d'Alger s'inscrit dans le prolongement des efforts antérieurs, notamment ceux consentis par l'Algérie, pour se concerter sur les questions du gaz de manière à préserver les intérêts des pays exportateurs de cette énergie. Au vu de la nature de ses relations avec les pays membres du GECF, précise-t-il, l'Algérie est capable de rapprocher les vues pour construire "un consensus stratégique" et aller vers la création d'une organisation des pays exportateurs de gaz. L'expert algérien a souligné dans ce cadre qu"'une telle organisation permettra aux pays membres du forum d'exporter le gaz massivement et durablement". "l'Algérie est un pays pivot au vu de sa taille, de ses potentialités et de ses capacités, et en tant que partenaire fiable et un pont important entre l'Occident et l'Afrique qui renferme de grandes réserves de gaz", souligna-t-il.

L'expert jordanien Mamdouh Salama, quant à lui, a estimé que le sommet d'Alger réalisera "un énorme succès", car les objectifs pour lesquels se tient le sommet, consistent à préserver les intérêts des pays producteurs et exportateurs de gaz dans le monde et ceux des consommateurs à la fois, face à certains efforts visant à maintenir les prix du gaz à des niveaux bas. "Le prochain Sommet sera un tournant crucial dans l'histoire de l'industrie de gaz dans le monde, car les pays membres du Forum vont accroitre la capacité de production, compte tenu de la demande mondiale croissante sur le gaz, qui atteindra près de 700 millions de tonnes en 2040, soit une augmentation de 48% de ce qu'elle était l'année dernière". L'expert a salué à cet égard, le rôle majeur que joue l'Algérie en permanence dans toutes les conférences et sommets, indiquant que "l'Algérie est une colombe de paix et elle aura à jouer ce rôle au sein du Forum, pour rapprocher les vues des pays et assurer l'organisation du marché du gaz, au service de l'économie mondiale ainsi que pour un rendement meilleur pour les pays producteurs et exportateurs de gaz, qui dépensent des ressources financières considérables pour accroitre la capacité de leur production. L'intervenant a relevé que l'objectif de coordination entre les pays est de "créer une Organisation à l'image de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), qui réalise un grand succès sur le marché". S'agissant des prix, M. Mamdouh Salama a dit qu'ils "vont grimper car la demande mondiale sur le gaz est très importante et équivaut à celle du pétrole", et par conséquent, a-t-il ajouté, "les prix vont grimper et le Forum s'assurera que les nouveaux prix n'affecteront pas l'économie mondiale".

N.S.

NOUREDDINE LEGHELIEL, ANALYSTE BOURSIER ET SPÉCIALISTE PÉTROLIER :

« LES PRIX DU PÉTROLE VONT OSCILLER ENTRE 85 ET 90 DOLLARS EN 2024 »

Si la conférence GECF parvient à créer une OPEP du gaz, cela pourrait avoir un impact sur les prix du gaz, a soutenu l'expert pétroler. Il par ailleurs souligné qu'en dépit de la tendance affichée en faveur des énergies renouvelables, les compagnies pétrolières continuent à investir massivement dans les énergies fossiles

Lors d'une conférence organisée lundi dernier sur les marchés pétroliers à l'initiative du Ministère de la communication et en présence du ministre de la Communication, Mohamed Laagab, l'analyste boursier et spécialiste pétrolier, Noureddine Leghliel, a en réponse aux questions des journalistes 0affiché son optimisme quant à l'évolution des prix du pétrole en 2024. « Je suis optimiste. Les prix du pétrole en 2024 fluctueront en moyenne entre 85 et 90 dollars le baril. » Si ce scénario se concrétise, ce serait une bonne nouvelle pour l'économie algérienne. Les recettes engrangées des exportations d'hydrocarbures en 2024 pourrait assurer les équilibres macroéconomique, voire réaliser des soldes positifs de la balance des paiements et donc pourrait augmenter les réserves de change au niveau d'au moins deux ans d'importations de marchandises. Sur le GECF, le spécialiste pétrolier a assuré d'abord que la conférence qui aura lieu à Alger le 2 mars n'aura pas d'impact sur les prix du gaz, en montrant avec divers arguments que le fonctionnement du marché du gaz est différent de celui du pétrole. Le 3 mars, je vous dirai à travers des schémas si la conférence a eu un impact sur les prix du gaz. « Je vous informe, vous ne le savez sans doute pas, que le prix du gaz a crashé ces derniers temps aux Etats Unis et en Europe. Le prix du gaz aux Etats Unis d'Amérique se négocie actuellement à 1,60 dollar le million de BTU, a-t-il observé. « Je ne suis pas vraiment optimiste concernant cette conférence. Mais une conférence à Alger, peut-être qu'ils vont faire une OPEP du gaz. Espérons-le. Si les pays gaziers membres du GECF constituent un lobby, c'est possible, ils peuvent influer sur le marché gazier international, at-il ajouté. A une question si le prix du baril pris pour référence par la loi de finances de finances 2024, à savoir 60 dollars est réaliste, il a répondu que les agences de notation internationale qui sont des institutions solides sont optimistes. Ils prévoient des prix en hausse autour de de 80 dollars le baril. « Le prix de référence choisi par le gouvernement pour la loi des finances est bien, il donne des marges de manœuvre. C'est sécurisant, at-il ajouté. S'il y a un choc, les prix peuvent descendre à 60 dollars. Concernant les énergies renouvelables, si on voit les niveaux d'investissement dans les énergies fossiles, ils sont restés à des seuils très importants. En dépit de la tendance affichée en faveur des énergies renouvelables, les compagnies pétrolières continuent à investir massivement dans les énergies fossiles. « Les médias occidentaux ont fait beaucoup de publicité sur cette tendance verte. La guerre de l'Ukraine les a refroidis. On a parlé alors de l'ouverture des mines de charbon. Cette propagande avait un objectif politique : créer la pression sur la Russie. « Nous n'aurons pas besoin de pétrole dans le futur. Nous avons les énergies renouvelables » tel est le message véhiculé. Or la guerre de l'Ukraine a montré que les énergies renouvelables ne pouvaient pas remplacer le gaz russe. On voit, a-t-il argué0, dans les investissements pétroliers pendant ces dernières années une augmentation de leurs investissements dans les énergies fossiles. » a soutenu Noureddine Legheliel.

Khaled Remouche

AVEC DES INVESTISSEMENTS ET UN CHIFFRE D'AFFAIRES EN HAUSSE

Djezzy termine l'année 2023 dans une position solide

Djezzy souligne que la performance enregistrée en 2023 représente la meilleure croissance du marché de la téléphonie mobile en Algérie, tant en termes de pourcentage que de valeur. Avec l'appui du FNI-Fonds National d'Investissement, l'entreprise poursuit sa stratégie visant à accélérer les programmes de digitalisation, en vue de contribuer au développement numérique du pays.

Djezzy, leader de l'innovation technologique, annonce ses résultats financiers du 4ème trimestre de l'année 2023, ainsi que pour l'ensemble de l'exercice, comparés à la même période en 2022. Ils illustrent une performance financière solide, une forte augmentation du nombre des clients et une bonne rentabilité, peut-on lire dans un communiqué parvenu à notre rédaction. En termes chiffrés, Djezzy a enregistré, au 4ème trimestre 2023, un chiffre d'affaires de 26,8 milliards de dinars, soit une augmentation de 10,4% par rapport à la même période en 2022. Pour l'ensemble de l'année 2023, l'entreprise, a dégagé un chiffre d'affaires total de 102,4 milliards de dinars, en hausse de 9,5% par rapport à 2022. L'EBITDA s'est élevé à 45,5 milliards de dinars enregistrant une hausse de 8,4% par rapport à 2022. La base d'abonnés a également connu une hausse notable avec plus de 700 000 nouveaux clients, portant le nombre des clients à 15,6 millions de clients, soit une croissance de 4,5% par rapport à la même période en 2022. Djezzy a fortement investi en 2023 avec plus de 24,9 milliards de dinars, soit une hausse annuelle de 38,5%, ce qui représente un ratio de 25% du chiffre d'affaires. La performance enregistrée en 2023 représente la meilleure croissance du marché de la téléphonie mobile en Algérie, tant en termes de pourcentage que de valeur. Elle est le fruit d'une stratégie commerciale axée sur les clients, avec un portefeuille d'offres adaptées à leurs besoins et une qualité de réseau à la hauteur de leurs attentes. A cet effet, les investissements déployés ont permis d'étendre significativement la couverture 4G et d'améliorer le débit et la latence pour assurer une meilleure qualité de service aux clients. Cette année, Djezzy a encore étendu son réseau de boutiques, notamment dans les nouvelles wilayas du sud. Autant de facteurs qui ont permis à l'opérateur d'augmenter sa base de clients, témoignant ainsi de l'attractivité accrue de ses services. Ces résultats sont le fruit de l'engagement remarquable de tous les employés de l'entreprise, qui ont su relever les défis dans un marché caractérisé par une forte concurrence.

Par ailleurs, avec l'appui du FNI-Fonds National d'Investissement, Djezzy poursuit sa stratégie visant à accélérer les programmes de digitalisation, en vue de contribuer au développement numérique du pays. En tant qu'acteur engagé dans l'industrie des télécommunications, l'opérateur a consolidé ses partenariats stratégiques avec Algérie Télécom et Algérie Télécom Satellite pour le développement de solutions technologiques innovantes. De plus, des accords ont été signés avec des institutions majeures, dont le ministère de l'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique, l'Agence Nationale des Parcs Technologiques (ANPT) et l'Algerian Startup Fund (ASF). Ces partenariats visent à accompagner les jeunes porteurs de projets dans leur nouveau parcours professionnel, créant ainsi une passerelle entre le monde académique et celui de l'entreprise.

En 2023, Djezzy a contribué activement à l'effort de solidarité nationale durant le mois de Ramadan et la rentrée scolaire, à travers des actions initiées avec le Croissant Rouge Algérien et les Scouts Musulmans Algériens.

Y.B.

CAGEX

Le capital de la société porté à 10 milliards de dinars

Le Directeur général de la Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (CAGEX) Zohir Laïche a déclaré,lundi à Oran, que le capital de la société a été porté à 10 milliards DA, début 2024, devant ainsi contribuer à un plus grand soutien aux exportateurs algériens. Laïche a indiqué, dans une déclaration à la presse en marge d'un séminaire régional des exportateurs de l'Ouest algérien, organisé par la Direction régionale du Commerce et de la promotion des exportations, que l'Etat a décidé de porter le capital de la société de 3 milliards DA à 10 milliards DA, dont 40% est une contribution du Trésor public, afin de faire face aux risques qui impactent l'économie du pays. La CAGEX est à la disposition des exportateurs algériens, dira-t-il, dans le cadre de la politique des pouvoirs publics visant à encourager les exportations hors hydrocarbures, à travers notamment l'assurance des produits exportés, en leur offrant une banque de données internationales sur différents établissements et opérateurs dans le monde à travers son adhésion au réseau international regroupant de grandes compagnies d'assurance internationales.

Rabie Mohamed, cadre au ministère du Commerce et de la promotion des exportations a souligné, de son côté, que l'Etat a, récemment, augmenté les aides destinées aux exportateurs hors hydrocarbures, en activant de nouvelles portes dans les domaines d'activité du Fonds spécial pour la promotion des exportations, qui permettent d'offrir des compensations supplémentaires aux exportateurs pour leur faciliter de pénétrer de nouveaux marchés, dont la protection des marques et l'augmentation de la compensation de transport et autres. Le Directeur régional du Commerce et de la promotion des exportations de la région d'Oran Djillali Sebaoui a indiqué que l'organisation de ce séminaire s'inscrit dans le cadre de la politique du ministère visant à rapprocher les différents acteurs économiques, d'écouter leurs préoccupations et d'œuvrer à répondre à leurs attentes.

R.E.

Sonelgaz-Société tunisienne STEG : renforcer la coopération entre les deux sociétés

Le Président directeur général (P-DG) du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal a reçu le P-DG de la Société tunisienne d'électricité et du gaz (STEG), Fayçal Trifa avec qui il a examiné les moyens de renforcement de la coopération entre les deux sociétés et d'élargissement des perspectives de partenariat bilatéral, a indiqué hier un communiqué du Groupe public. Cette réunion, tenue lundi, au siège de la direction générale de Sonelgaz, vise à «renforcer le niveau du partenariat extérieur du groupe Sonelgaz», précise le communiqué. A cette occasion, M. Adjal a rappelé «les relations solides entre les deux pays outre l'importance accordée par les hautes autorités du pays à la Tunisie, notamment en ce qui concerne la couverture de ses besoins en électricité». Il a également exprimé «l'ambition de Sonelgaz d'élargir les perspectives de coopération avec la société tunisienne, non seulement dans le domaine de l'exportation d'électricité, mais aussi dans divers domaines où les deux entreprises peuvent échanger leurs expériences selon le principe gagnant-gagnant». De son côté, M. Trifa a salué la coopération existant la STEG et son homologue algérienne, exprimant «sa volonté de promouvoir le niveau de ces relations dans des domaines plus vastes». Il a également exprimé «son grand intérêt pour Sonelgaz en tant que modèle de gestion, de structuration, de leadership et de contrôle du réseau à travers des mécanismes technologiques avancés, ainsi que pour la fabrication». Après avoir examiné les nombreux défis auxquels sa société est confrontée, notamment pendant la saison estivale, M. Trifa a fait état de l'élaboration d'»un rapport exhaustif sur tous les besoins de la société tunisienne, qui seront étudiés par les deux parties afin de parvenir à un mémorandum d'entente bilatéral à la hauteur des aspirations des deux sociétés». M. Trifa et la délégation qui l'accompagne ont visité différentes installations énergétiques de Sonelgaz, en compagnie de cadres de Sonelgaz, afin de prendre connaissance de près de toutes les activités spécialisées de Sonelgaz, notamment la production, le transport, la distribution, la fabrication et la maintenance, conclut le communiqué.

Y.B.

BATNA : CAMPAGNE DE REBOISEMENT

«Ensemble pour planter un olivier d'El-Qods»

La plantation symbolique de cet arbre sur les hauteurs de Tkouk le fut en hommage aux chouhada de la Révolution algérienne et de la Résistance palestinienne. Cette action s'inscrit dans le cadre de la solidarité entre les peuples algérien et palestinien. Le plant a été ramené de Palestine.

L'Association Mechaâl Echahid a organisé vendredi une campagne bénévole de reboisement en signe de solidarité avec le peuple palestinien à la localité "Alma" sur les hauteurs de la commune de T'kout, dans la wilaya de Batna ponctuée par la plantation d'un olivier symbolique d'El Qods à la mémoire des Chouhada de la Révolution algérienne et à la Résistance palestinienne. L'initiative placée sous le slogan "ensemble pour planter un olivier d'El Qods Palestine aux Aurès Algérie", s'inscrit dans le cadre de la semaine culturelle et historique sur "la Guerre de libération" dans sa 24ème édition organisée du 12 au 21 février courant, a déclaré à l'APS le président de l'Association Mechaâl Echahid, Mohamed Abad. La manifestation se veut une expression de solidarité entre les peuples algérien et palestinien et témoigne des relations fraternelles qui les lient et la fidélité aux chouhada de la Guerre de libération algérienne et à la cause palestinienne, a-t-il précisé. De son côté, le président de la Ligue de la communauté palestinienne en Algérie, Hamza Al-Tiraoui a indiqué que "l'initiative intervient pour honorer les moudjahidine algériens qui nous ont beaucoup donné dont le moudjahid Mohamed TaherAbdessalem, un des symboles toujours en vie et nous les Palestiniens estimons qu'il n'y a pas mieux qu'un olivier qu'on offre et c'est pour ça qu'on a ramené un plant de la Palestine en son honneur et en signe de fidélité à tous les moudjahidine algériens". L'association "MechaâlEchahid" a honoré à cette occasion à la commune de T'kout des moudjahidine en présence des ayants droit et de représentants de la communauté palestinienne en Algérie ainsi que des citoyens. Parmi les personnes honorées dans le cadre de cette initiative qui a été entamé par la lecture de la fatiha à la mémoire des Chouhada au cimetière des martyrs de la même commune, figurent les moudjahidine Abdelkrim Ben Mechiche et Mohamed TaherAbdessalem, et ce à l'occasion de la Journée nationale du Chahid (18 février de chaque année). Une visite guidée à T'ktout et à son vieux village qui abrite la mosquée Sidi Abdessalem dont la construction remonte à la fin du 16ème siècle a été organisée à cette occasion.

R.R.

GHARDAÏA :ENTRÉE SUD DE BERRIANE

Mise en service d'un échangeur sur le tronçon de la RN-1

Le dernier échangeur réalisé sur le tronçon de la route expresse nationale RN-1 reliant Ghardaïa à Laghouat, à l'entrée sud de la localité de Berriane a été mis en service, a-t-on appris lundi auprès de la direction des travaux publics (DTP) de Ghardaïa. Cet ouvrage qui a été mis en exploitation par les autorités locales, à l'occasion de la commémoration de la Journée nationale du Chahid qui coïncide avec le 18 février de chaque année, fait partie du segment de la voie rapide en cours de réalisation entre Alger et El-Méniaâ, signale-t-on. Cette infrastructure routière située à l'entrée sud de Berriane au niveau de l'intersection avec la route de contournement et d'évitement de la localité de Berriane contribue à diminuer la congestion au niveau de l'accès à la ville de Berriane et présente de forts enjeux socio-économiques pour stimuler l'investissement et un impact significatif sur l'environnement, l'aménagement du territoire et une amélioration du transport des personnes et des marchandises sur la RN-1, a expliqué le DTP Brahim Chenin. Cet échangeur de plus de 400 mètres linéaires, édifiés dans le cadre de la modernisation et de la transmutation du tronçon de la RN-1 reliant Ghardaïa à Laghouat en une voie express sur une distance de 32 Km pour un montant global de plus de cinq milliards de DA. Cette infrastructure contribue fortement à l'optimisation des conditions de sécurité routière et de transport et à améliorer la capacité et la fluidité de la circulation entre les wilayas du nord et du sud, a affirmé à l'APS, Abdellah Abinouar, wali de Ghardaïa Ce segment de la voie expresse RN-1, qui relie le nord et le sud du pays, s'inscrit dans le cadre de la stratégie du schéma directeur de l'aménagement du territoire visant à optimiser les conditions de circulation routière et la sécurité des usagers sur cette route en passe de devenir la voie express à dimension continentale "la transsaharienne", a-t-il ajouté. Pour le DTP, la mise en service de ce projet constitue incontestablement un catalyseur du développement durable des wilayas du Sud et aura des retombées positives sur les différents aspects de la vie économique et sociale et un appui au développement de cette région du pays. L'ouverture de cet ouvrage routier à la circulation tombe à point nommé pour réduire grandement les embouteillages sur le tronçon de la RN-1 et par la même simplifier l'interconnexion entre les villes du nord et le sud du pays, a fait savoir M. Chenin.Réalisée selon les normes techniques universelles avec une signalisation moderne horizontale et verticale accompagnée par un éclairage à l'énergie solaire, ce projet structurant de la modernisation de cette route nationale N 1 qui constitue incontestablement l'ultime étape pour la concrétisation de la route express Nord/Sud . Cette route s'avère épine dorsale" de la dynamique de l'économie nationale et de l'équilibre territorial, doit s'étendre jusqu'à la ville d'El Méniaâ sur 260 Km, a-t-il souligné. En marge de la mise en service de cet ouvrage d'art, les autorités de la wilaya ont lancé un projet de modernisation et de renforcement de l'entrée sud de la ville de Berriane sur 04 Km pour un montant globale de 580 millions de DA qui sera réalisé avant le début de 2025. La wilaya de Ghardaïa est traversée actuellement par un tronçon de 170 Km de la RN-1 dont un tronçon de 101 Km dédoublé avec 68 ouvrages d'art dont cinq échangeurs, signale-t-on.

APS

SÉTIF :

LE RÔLE DES LYCÉENS DANS LE SUCCÈS DE LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE SOULIGNÉ

SETIF - Les participants à une conférence nationale organisée, samedi à la maison de la culture Houari Boumediene de Sétif, à l'occasion de la Journée nationale du Chahid (18 février), ont mis l'accent sur le rôle joué par les lycéens dans le succès de la lutte du peuple algérien pour l'indépendance. Le Pr. Soufiane-Loucif du département d'histoire de l'université Sétif-2 a rappelé, dans ce cadre, qu'un grand nombre de lycéens algériens avaient quitté les bancs d'étude pour rejoindre les rangs de la Révolution, à l'instar des lycéens, Mohamed Kerouani (ex lycée Albertini) et Malika Gaïd de Sétif, ajoutant que de nombreux lycéens sont devenus des héros et étaient utiles durant à la Révolution "du fait de leur formation dans les deux langues arabe et française". Ces étudiants, a-t-il ajouté, dont Meriem Bouatoura, Malika Kharchi, ZizaMassika, Abbas Amardjia, Lakhdar Bekouche, Mohamed Kerouani, Malika Gaïd, AbdelwahabKhebaba et bien d'autres, rédigeaient les rapports du commandant de la zone de Sétif et assistaient aux réunions des chefs de la Révolution dont, entre autres, les colonels Amirouche et Tahar Zebiri. L'intervenant a tenu à rappeler à la génération d'aujourd'hui les sacrifices faits par ces étudiants, pour en tirer des leçons et l'inciter à contribuer à son tour à l'édification d'une Algérie "forte et développée", estimant, dans ce sens, que ces sacrifices peuvent constituer "une base pour affronter les dé 'ancien ministre, Abderrahmane Belayat, a évoqué lors de cette rencontre le parcours de l'étudiant et Chahid Mohamed Kerouani (1933-1961). Le Chahid fut, selon lui, chargé des renseignements dans le maquis de la région. Il a rappelé, à ce propos, que Mohamed Kirouani est tombé au champ d'honneur le 16 octobre 1961, au cours de la réunion du Conseil de la zone 1 de la wilaya I historique, suite à une dénonciation, a-t-ilprécisé.Pr. Amel Kebaïli de l'université Sétif-2 a évoqué, pour sa part, les parcours militants d'un nombre de Chahidate de la Révolution de Novembre, dont Malika Kharchi et Meriem Bouatoura qui ont choisi la lutte armée, par conviction que la femme avait aussi un devoir révolutionnaire à assumer. Organisée par l'Organisation nationale des Moudjahidine (ONM) et l'Association "Mechaâlchahid", avec le concours de l'Assemblée Populaire Communale de Sétif et l'Association des anciens élèves des lycées Malika Gaïd et Mohamed Kerouani, la rencontre a été l'occasion d'honorer plusieurs familles de Chouhada et de déposer une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative des Chouhada de ces deux lycées, érigée sur la place du lycée Mohamed Kerouani au centre-ville de Sétif, en présence des autorités locales, de membres de la famille révolutionnaire et de la société civile.

APS

APN :

Une mission d'information provisoire en visite à Tissemsilt

Une mission d'information provisoire de la Commission des Finances et du Budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), a entamé une visite d'inspection dans la wilaya de Tissemsilt, a-t-on appris dimanche auprès de la Cellule de communication des services de la Wilaya. Cette visite, conduite par le député Mahfoud Houas et qui s'étend du 17 au 20 février, a pour objectif de s'enquérir de l'état des secteurs des impôts, des biens relevant du domaine public de l'Etat et des Douanes dans cette wilaya, précise la même source. Le député Mahfoud Houas a souligné que le président de la chambre basse du Parlement, Brahim Boughali, accordait une importance majeure à ces missions d'information qui viennent en appui aux efforts des hautes autorités visant à améliorer le cadre de vie du citoyen, selon la même source.

APS

INITIATIVE « UN PAYS, UN PRO

POUR LE DÉVELOPPE AGROALIMENTA

L'initiative « un pays, un produit prioritaire » (ou OCOP pour One Country One Priority Product) a été lancée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Elle vise à construire une chaîne alimentaire plus durable. L'une de ses mesures phare est de déterminer les produits agricoles locaux les plus importants et les plus adaptés pour chaque pays. Il est à noter que l'Action mondiale pour un développement vert des produits agricoles spéciaux, «Un pays, un produit prioritaire» (OCOP) est un programme de cinq ans (2021-25) lancé par la FAO pour promouvoir aux niveaux global, régional et local des produits agricoles présentant des qualités uniques et des caractéristiques particulières qui peuvent contribuer à la transformation en systèmes agroalimentaires PLUS efficaces, inclusifs, résilients et durables pour une meilleure production, une meilleure nutrition, un meilleur environnement et de meilleures conditions de vie, ne laissant personne de côté.

> L'Action mondiale pour le développement vert des produits agricoles spéciaux : un pays, un produit prioritaire (OCOP) est un programme quinquennal (2021-25) lancé par la FAO pour promouvoir aux niveaux mondial, régional et local les produits agricoles spéciaux dotés de qualités et de qualités uniques.

Les produits agricoles spéciaux (PAS) sont des produits agricoles présentant des qualités uniques et des caractéristiques particulières liées à leur situation géographique, aux pratiques agricoles et aux patrimoines culturels. Par rapport aux cultures vivrières de base, les PAS n'ont pas encore pleinement bénéficié des programmes de développement agricole et rural. Ils constituent des exemples importants de produits agricoles qui contribuent à assurer la sécurité alimentaire et des régimes alimentaires sains. Ils soutiennent une bioéconomie durable et améliorent les moyens de subsistance des agriculteurs et la croissance économique, tout en protégeant l'environnement et la biodiversité.

En plaçant les modèles de production, de distribution et de commercialisation des petits exploitants et de l'agriculture familiale au centre des interventions, l'OCOP aide les pays à exploiter leur potentiel et à identifier les produits agricoles spéciaux adaptés à leurs systèmes de production agroécologiques et à leur patrimoine national ou culturel, garantissant un meilleur accès à des ressources stables.

Les PAS comprennent toutes sortes de produits agricoles, avec le potentiel d'intégration dans les chaînes de valeur et les marchés nationaux et internationaux traditionnels et à forte valeur ajoutée. Les PAS sont étroitement liés, mais sans s'y limiter, aux produits comportant une indication géographique (IG).

Grâce au développement vert des PAS, l'OCOP facilite le développement et le pilotage de la nouvelle génération de chaînes de valeur avec un processus de production optimisé, une utilisation minimale d'intrants chimiques et de ressources naturelles, des pertes et des déchets alimentaires, un impact négatif sur l'environnement et une productivité, des revenus et une croissance économique maximisés pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition dans le monde.

Le développement écologique des PAS s'aligne étroitement sur le mandat et l'avantage comparatif de la FAO, notamment son expertise dans des domaines clés pour l'OCOP, et sa capacité à renforcer les liens entre les stratégies et initiatives nationales de développement et les politiques régionales en favorisant le dialogue avec les parties prenantes concernées.

SOUTENIR LES PRODUITS AGRICOLES SPÉCIAUX EN AFRIQUE

D'après la FAO, "avec l'engagement des gouvernements, les pays africains peuvent devenir des contributeurs clés aux marchés régionaux et internationaux pour leurs produits agricoles, et favoriser les progrès vers les objectifs de développement durable, notamment l'éradication de la pauvreté et de la faim et la réduction des inégalités".L'initiative "Un pays, un produit prioritaire" en Afrique vise à construire des systèmes de chaîne de valeur alimentaire plus durables, à aider les agriculteurs familiaux et les petits exploitants à être rentables et à améliorer leurs moyens de subsistance, à minimiser l'utilisation d'intrants chimiques et de ressources naturelles, à réduire les pertes et les déchets alimentaires et à limiter les impacts négatifs sur l'environnement. Pour ce faire, il développe une chaîne de valeur verte pour les produits agricoles spéciaux (PAS), de la production verte au stockage, à la transformation et à la commercialisation. Le POE est l'occasion pour les pays africains de revoir ou de réorganiser les chaînes de valeur des produits agricoles locaux importants, en collaboration avec la FAO et d'autres partenaires, pour en récolter les fruits.

L'initiative du COOP coïncide avec un besoin croissant de diversifier les produits agricoles pour répondre aux besoins de la consommation mondiale, et alors que le changement climatique menace les niveaux de productivité. Elle reconnaît que ces défis peuvent être atténués ou surmontés par l'innovation et la collaboration.

L'OCOP fournit également une plateforme permettant aux pays d'apprendre les uns des autres afin que personne ne soit laissé pour compte. Tous les membres africains de la FAO sont encouragés à rejoindre l'initiative. Elle appartient aux

pays et est dirigée par eux. Avec l'engagement des gouvernements, les pays africains peuvent devenir des contributeurs clés aux marchés régionaux et internationaux pour leurs produits agricoles, et favoriser les progrès vers les objectifs de développement durable, notamment l'éradication de la pauvreté et de la faim et la réduction des inégalités. Le Proche-Orient et la région historique du Croissant fertile sont le berceau de la civilisation et le lieu de naissance de l'agriculture. Aujourd'hui, le secteur agricole de la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord (NENA) joue un rôle essentiel dans le renforcement de la résilience aux chocs et aux situations d'urgence et contribue aux moyens de subsistance et à l'emploi en milieu rural. La riche diversité des paysages, des produits agricoles et des pratiques dans la région offre une promesse de nouvelles opportunités inexploitées. Cependant, les systèmes agroalimentaires de la région NENA sont confrontés à de nombreux défis pour nourrir durablement une population croissante. De nombreux pays étant situés dans des zones sèches, les systèmes agroalimentaires de la région NENA souffrent de sécheresses prolongées et de la surutilisation de l'eau douce pour l'agriculture, ce qui contribue à la dégradation des sols et réduit la capacité de production des terres. Comme dans d'autres régions du monde, malgré la richesse de la biodiversité, l'approvisionnement alimentaire de la région NENA repose de plus en plus sur quelques cultures et produits alimentaires, dont le blé, le riz et le maïs. La faible productivité et la diversité des cultures, associées aux inefficacités des chaînes d'approvisionnement, limitent souvent l'accès à une alimentation saine et abordable pour de nombreux groupes vulnérables dans les zones rurales et urbaines. Parallèlement, la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord est l'un des principaux centres d'origine des plantes cultivées dans le monde. Elle est à l'origine d'un large éventail de céréales, d'herbes, de légumineuses, de cultures fourragères, de plantes oléagineuses et fibreuses, de légumes, d'herbes, d'épices et d'arbres fruitiers. L'OCOP vise à développer des chaînes de valeur vertes et durables pour les PAS, à aider les petits agriculteurs et les agriculteurs familiaux à tirer pleinement parti d'un marché mondial, tout en protégeant l'environnement et

la biodiversit
création de sy
résilients, une
taire et de la
qualité, de la
PAS sélectio
réduction des
nourriture et
ce équitable e
lioré grâce à
duits chimiqu
émissions de
des sols et à l
de subsistanc
culteurs famil
tion d'emploi
revenus, ainsi
rents groupes
des filles et
l'initiative.

PROMOUV TOUT AU L DE VALEU

Il faut savoir
entre la ferme
kg/habitant
des consomm
région MENA
monde n'avai
quate en 2020
lions de perso
Moins de 5 %
la région MEN
té de product
par le change
De leurs côtés
fique ont acc
matière de dé
spéciaux et or
connaissances
la demande
Plateforme ré
un produit p
régional de la
à promouvoir
tutionnelles q
loppement du

DUIT PRIORITAIRE» DE LA FAO

EMENT DE SYSTÈMES
IRES DURABLES

té. Parmi les résultats attendus, la
ystèmes de production productifs et
e amélioration de la sécurité alimen-
nutrition, une augmentation de la
productivité et de la diversité des
nnés, en combinaison avec une
s pertes/déchets de récoltes et de
un accès au marché et au commer-
t efficace. L'environnement est amé-
la réduction de l'utilisation de pro-
ues agricoles, à la diminution des
gaz à effet de serre, à la dégradation
a perte de biodiversité. Les moyens
e des petits exploitants et des agri-
iaux sont améliorés grâce à la créa-
s décents et à l'augmentation des
i qu'à l'implication accrue des diffé-
s ethniques et sociaux, des jeunes,
des femmes dans la promotion de

VOIR L'INNOVATION LONG DE LA CHAÎNE UR

que 11 % des aliments sont perdus
e et la vente au détail et jusqu'à 145
de déchets alimentaires au niveau
mateurs et de l'hôtellerie dans la
. Près d'une personne sur 3 dans le
t pas accès à une alimentation adé-
), soit une augmentation de 320 mil-
onnes en un an seulement.
de la superficie totale des terres de
NA est arable, ce qui limite la capaci-
ion, et cette situation est exacerbée
ment climatique.
s, les pays de la région Asie et Paci-
quis une expérience très riche en
veloppement des produits agricoles
nt exprimé le désir de partager leurs
s dans ce domaine. Conformément à
des États membres de la région, la
égionale de connaissances Un pays –
rioritaire, hébergée par le Bureau
FAO pour l'Asie et le Pacifique, vise
les innovations techniques et insti-
ui permettent de renforcer le déve-
urable des produits agricoles spé-

ciaux. En favorisant le partage des connaissances sur les meilleures pratiques et les innovations, telles que les indications géographiques (IG), l'initiative Un village – un produit et d'autres approches, la Plateforme régionale Un pays – un produit prioritaire permettra de préparer le secteur à tirer parti des nouvelles possibilités qu'offre la transformation des systèmes agroalimentaires et à les exploiter.

La Plateforme régionale de connaissances est destinée à un large éventail d'utilisateurs, allant des administrations publiques au secteur privé, en passant par les organisations internationales, les universités et la société civile, qui doivent tous avoir accès à des connaissances pointues en ce qui concerne les produits agricoles spéciaux. La plateforme régionale accueille également les contributions de toutes les parties prenantes intéressées qui sont disposées à mettre en commun leur matériel afin de faciliter le partage des connaissances.

Parmi les projets lancés en Afrique, dans le cadre de l'initiative de la FAO, le renforcement de la sécurité alimentaire et l'amélioration de la diversité alimentaire des familles de petits exploitants dans les régions de l'Extrême-Nord et de l'Est du Cameroun ». Un projet qui entend contribuer à la réduction de l'insécurité alimentaire et à l'amélioration de la diversité alimentaire des familles de petits exploitants à travers des pratiques agroécologiques.

Les familles ciblées par ce projet sont réparties dans 21 villages de l'Extrême-Nord et de l'Est du Cameroun. Pendant 3 ans et 8 mois (octobre 2017-juin 2021), 2500 familles de petits exploitants ont été accompagnées pour améliorer la productivité agricole et la nutrition. La collecte d'informations sur l'agriculture, l'élevage, la gestion des terres et la nutrition dans les villages sélectionnés a permis de comprendre la situation initiale de ces villages et d'identifier les cultures ainsi que les pratiques à promouvoir dans le cadre du projet. Pour améliorer la productivité agricole, l'accent a été mis sur l'extension des pratiques agroécologiques pour améliorer la fertilité des sols et réhabiliter les terres dégradées. Les petits producteurs ont été formés aux pratiques agroécologiques spécifiques aux différents terroirs.

Ces pratiques comprennent la restauration des terres dégradées par la plantation de pois d'Angole, la création de courbes de niveau ou de diguettes pour protéger les parcelles de l'érosion, la fertilisation des sols grâce à l'utilisation appropriée du compost et de la fumure organique, la succession de cultures par l'utilisation de légumineuses (soja, haricots et niébé) pour fertiliser les sols, la vulgarisation de ces pratiques agricoles durables s'est faite dans les Champs Ecoles Paysans (FFS) mis en place dans les 21 villages ciblés par le projet. A travers les FFS animés par des agriculteurs facilitateurs désignés au sein des populations, les pratiques agroécologiques promues ont été adoptées par une grande majorité de petits producteurs bénéficiaires du projet. Grâce à l'éducation nutritionnelle et à la cuisine nutritionnelle, les ménages ont été formés à préparer et consommer des repas à haute valeur nutritionnelle.

AFRIQUE : DÉVELOPPER UNE AGRICULTURE D'AVENIR

Face à l'explosion démographique à venir en Afrique, plusieurs initiatives se développent pour une agriculture d'avenir. C'est le sujet sur lequel s'est penché la revue Natura Sciences.

L'Afrique est actuellement en proie à l'insécurité alimentaire. Avec une population sub-saharienne appelée à presque doubler d'ici 2050 selon l'ONU, il est d'autant plus urgent de développer et pérenniser les ressources alimentaires et l'agriculture. "Près de 43 millions de personnes font face à l'insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest en 2023, un quadruplement depuis dix ans" , ajoute la même source. Malgré cette sentence, l'Afrique est le continent qui devrait présenter la plus grande croissance démographique ces prochaines années. Si près de 1,2 milliards de personnes vivaient en Afrique sub-saharienne en 2022, selon les perspectives démographiques mondiales de l'ONU, cette population devrait atteindre les 2,1 milliards en 2050.

Une telle croissance démographique entraîne nécessairement une augmentation des besoins alimentaires. Pour faire face à cette demande future, de nombreuses initiatives se mettent en place dès aujourd'hui. Leur point commun : développer une agriculture la moins polluante possible et locale. Tour d'horizons de quatre exemples remarquables.

Au Sénégal, l'association Jardins d'Afrique a pour objectif de "favoriser le développement local et les entreprises agricoles familiales en zone subsaharienne". Pour lutter contre la pauvreté des campagnes sénégalaises et pour aider les jeunes à y construire un avenir, Jardins d'Afrique "mène des actions de formation et de diffusion des pratiques agro-écologiques qui visent à faciliter l'installation et l'autonomie des entrepreneurs fermiers".

Par exemple, au travers de la ferme école agro-écologique de Kaydara, l'association a pour objectif de former les jeunes de la région à "une agriculture économe, autonome, performante, maîtrisable et respectueuse de l'environnement et de la nature". Au bout de 9 mois de formation pratique et théorique, les jeunes reçoivent une attestation de formation et s'engagent "à mettre en application les leçons apprises en vue de promouvoir l'agro-écologie dans leur village".

Implantée entre autres au Mali, au Sénégal et au Burkina Faso, l'association Solidagro vise à renforcer le mouvement agro-écologique « en tant que modèle pour l'agriculture et la société durable". "Sur les 870 millions de personnes qui souffrent de la faim, les deux tiers sont des agriculteurs", explique l'association. Solidagro se bat pour le droit à l'alimentation pour tous et toutes et "soutient le droit des peuples et des États de déterminer de manière autonome leur propre politique agricole et alimentaire".

Pour cela, l'association s'allie aux agriculteurs afin de déployer des solutions concrètes. Celles-ci prennent la forme d'initiatives pratiques pour améliorer directement l'activité des agriculteurs. Par exemple avec "la construction de potagers, de puits, de l'irrigation, de banques de semences, l'introduction de cultures adaptées", explique Solidagro. L'association encourage également les créations de coopératives et d'organisations d'agriculteurs. Celles-ci permettent, entre autres, de travailler pour la sécurité alimentaire, imposer des changements politiques ou acheter du matériel commun. Enfin, Solidagro propose diverses formations, des techniques de fertilisation durables à l'exploitation commerciale.

FERTILISER LES SOLS POUR L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE AFRICAINE

Créée en 2015, l'association 4A "agit pour soutenir et impulser les filières agricoles en Afrique dans une démarche de développement durable". Au travers de ses actions, 4A revendique des impacts écologiques, sociaux, coopératifs et économiques. L'association met notamment en avant sa méthode de fertilisation des sols grâce à l'humus issu de légumineuses. Selon 4A, ces "techniques optimisent le processus de stockage et d'assimilation de carbone, permettant agriculture et reforestation". Pour améliorer l'autonomie alimentaire africaine, l'association 4A se concentre sur quatre actions principales. En premier lieu : l'amélioration de la résilience des sols. Puis, le développement des filières de productions agricoles biologiques avec valorisation des produits locaux. Ensuite, la lutte contre la déscolarisation, par la création et l'approvisionnement de cantines. Enfin, l'indépendance économique des femmes africaines, notamment via la gestion d'activités agricoles durables.

Face au dérèglement climatique, les agriculteurs africains doivent faire face à de nouvelles problématiques qui peuvent mettre en péril leurs cultures. Il faut savoir que l'Afrique détient à un quart des terres cultivables du monde.

AGRICULTURE URBAINE : SIX FOIS PLUS DE CO2

Ces dernières années, les jardins collectifs et les fermes urbaines poussent comme des champignons. Cependant, selon une étude internationale, les produits cultivés dans ces lieux auraient une empreinte carbone six fois plus élevée que ceux provenant de l'agriculture conventionnelle. c'est ce que souligne un article publié dans Natura Sciences.

Depuis quelques années, l'agriculture urbaine gagne de plus en plus d'espace et de popularité. De nos jours, selon une étude internationale, menée par l'université du Michigan, entre 20% et 30% de la population citadine pratique l'agriculture urbaine. Avec des bénéfices "sociaux, nutritionnels et environnementaux", cette activité semble avoir tout pour plaire. Cependant, d'après l'étude parue le 22 janvier dans Nature Cities, pratiquer l'agriculture urbaine ne garantit pas toujours d'avoir des bénéfices environnementaux par rapport à des l'agriculture rurale.

Pour cette étude, les chercheurs ont comparé "l'empreinte carbone de la nourriture produite en agriculture urbaine low-tech aux cultures conventionnelles". En se basant sur les données de 73 sites d'agriculture urbaine, situés en France, en Allemagne, en Pologne, en Grande-Bretagne et aux États-unis, les chercheurs ont constaté que l'empreinte carbone des produits issus de ces sites était, "en moyenne, six fois plus grande que celle de produits cultivés de manière conventionnelle".

L'étude parle de "portion" de produits pour qualifier le "grammage recommandé d'une culture qu'une personne devrait consommer quotidiennement conformément aux recommandations alimentaires".

Selon les données de l'étude, "en tenant compte des impacts liés à la ferme, à la transformation et au transport vers la ville", les produits cultivés en agriculture conventionnelle émettent entre 0,07 et 0,08 kg de CO_2 équivalent ($kgCO_2e$) par portion. En moyenne, les produits issus de l'agriculture urbaine émettent pour leur part 0,42 $kgCO_2e$ par portion. Cependant, ces émissions varient beaucoup selon le type de structure d'agriculture urbaine. En effet, 43% des fermes urbaines étudiées et 25% des jardins individuels ont une empreinte carbone plus basse que celle de l'agriculture conventionnelle.

Par Amel B. et Agences

MALI

15 MORTS ET 46 BLESSÉS DANS UN ACCIDENT DE LA CIRCULATION

Au moins quinze personnes ont trouvé la mort et quarante-six autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu lundi dernier aux environs de 7 heures du matin (heure locale) sur l'axe routier reliant Kessedougou et Ouan sur la route nationale numéro six, dans la Région de San, dans le centre du Mali, a annoncé le ministère malien des Transports et des Infrastructures. Selon un communiqué du ministère consulté par Anadolu, « un car de la compagnie DIARRA Transports, en provenance de Mopti pour Bamako, est entré en collision avec un camion de dix (10) tonnes roulant dans le sens inverse ». « Le bilan provisoire fait état de quinze (15) tués, quarante-six (46) blessés dont des cas graves. Toutes les victimes ont été transportées vers le centre hospitalier Somino Dolo de Mopti par les agents de la Protection civile », a précisé la même source.

Pour rappel, en juin 2023, un accident de la circulation impliquant deux cars de transport de passagers sur l'axe routier reliant Fana et Konobougou, sur la route nationale numéro six, avait également fait quinze (15) morts et trente-deux (32) blessées.

In Agence Anadolu

TUNISIE

50 MOSQUÉES ALIMENTÉES EN ÉNERGIE SOLAIRE À TOZEUR

Le projet pilote de maîtrise de l'énergie dans le gouvernorat de Tozeur lancé par l'Agence Nationale de Maitrise de l'Energie (ANME), en septembre 2023, a permis d'alimenter en énergie solaire 50 mosquées. Le représentant régional de l'ANME, Imed Triki a indiqué à l'Agence TAP que la première phase du projet concerne le raccordement à l'énergie solaire de 104 établissements religieux alors que la deuxième tranche porte sur l'installation de systèmes photovoltaiques dans 150 mosquées et le remplacement des ampoules classiques par des ampoules à LED. Il a ajouté qu'un autre programme de raccordement à l'énergie solaire des établissements scolaires est en cours de réalisation permettant d'équiper cinq écoles de systèmes de production d'énergie photovolatique.

In African Manager

SÉNÉGAL

Convention pour la construction d'une usine d'engrais

Au Sénégal, le niveau d'utilisation des engrais est encore faible par rapport à la moyenne africaine. Alors que le pays dépend principalement des importations pour ses besoins de l'intrant, les efforts publics sont orientés vers le développement d'une industrie locale.

La Société des pétroles du Sénégal (Petrosen) a signé le 19 février, une convention de partenariat avec le Bureau opérationnel de suivi du Plan Sénégal émergent (BOS/PSE) portant sur la construction d'une usine d'engrais. D'un coût total de 600 milliards Fcfa (985 millions $) cofinancé par le gouvernement et des partenaires privés, cette nouvelle usine sera installée sur un site basé à Ndayane dans la région de Thiès. Selon les informations relayées par l'Agence de presse sénégalaise (h), elle sera équipée pour produire 1,2 million de tonnes d'engrais par an pour la satisfaction des besoins du

marché local ainsi que l'exportation. Ce nouveau projet est prévu pour entrer dans sa phase de production entre 2028 et 2029. « L'usine va surtout fabriquer de l'urée, un engrais entièrement importé au Sénégal et important pour l'amélioration des rendements agricoles. Nous prévoyons également d'exporter notre excédent de production vers plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, dont le Mali, le Burkina Faso, la Guinée et la Gambie. Une fois opérationnelle, l'usine devrait également permettre de générer des revenus commerciaux nets évalués à plus de 175 milliards Fcfa (287 millions $) par an », a déclaré Fary Ndao, responsable du projet pétrochimie chez Petrosen. Au Sénégal, la consommation apparente en engrais a été estimée à 204 000 tonnes en 2020 par le Centre international de développement des engrais (IFDC). Selon les données de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD), la valeur des importations a plus que triplé à 89 milliards Fcfa (146 millions $) en 2022 alors que le volume s'est inscrit en hausse de 81 % à 159 000 tonnes.

In Agence Ecofin

DÉDIÉ AUX START-UP DU CONTINENT À 280 MILLIONS D'EUROS

Partech clôt son deuxième fonds africain

Malgré la baisse des financements en 2023, le secteur technologique africain est toujours aussi attractif. Une société d'investissement vient de clôturer un fonds pour les jeunes pousses du continent. La société d'investissement dans le secteur technologique Partech clôt son deuxième fonds africain, Partech Africa 2, à 280 millions d'euros (plus de 300 millions USD). L'annonce a été faite via un communiqué publié le lundi 19 février. Partech investira entre 1 et 15 millions $ pour les tours d'amorçage jusqu'aux levées de fonds de série C et prévoit d'investir dans une vingtaine de start-up à travers le continent. « Nous sommes reconnaissants du soutien et de l'engagement de nos investisseurs : presque tous les investisseurs du fonds 1 ont réinvesti et certains ont plus que doublé leur engagement. [...] Nous sommes également honorés d'obtenir le soutien d'une nouvelle série d'investisseurs stratégiques des Etats-Unis, du Moyen-Orient et d'Afrique, et pour certains d'entre eux, il s'agit de leur premier engagement dans la technologie africaine », a indiqué Cyril Collon, associé général chez Partech. La clôture du fonds intervient dans un contexte où les levées de fonds des jeunes pousses du continent ont reculé de 54% à 2,3 milliards $ en 2023, d'après le rapport « 2023 Africa Tech Venture Capital » publié en janvier 2024 par Partech Africa. Cette tendance baissière observée dans le secteur du capital-risque ne rend pas le secteur technologique africain moins attractif puisque les montants injectés sont toujours aussi importants et de nouveaux investisseurs rejoignent l'aventure africaine de Partech. Dans la foulée, la société d'investissement a annoncé l'ouverture de son bureau nigérian dans la ville de Lagos au Nigeria. Sur le continent, elle était présente à Dakar au Sénégal et à Nairobi au Kenya. Par ailleurs, Partech Africa 2 a déjà investi dans trois jeunes pousses dont une plateforme immobilière en Égypte, une start-up d'orchestration des paiements en Afrique du Sud et une plateforme de commerce électronique au Sénégal.

In We Are Tech Africa

RÉAMÉNAGEMENT GOUVERNEMENTAL AU NIGER

Trois ministères pour stimuler le secteur énergétique

Cette réorganisation stratégique intervient à un moment où le Niger cherche à accroître sa production et ses exportations de pétrole, notamment avec l'inauguration de l'oléoduc vers le Bénin et un récent accord d'approvisionnement en gasoil avec trois pays voisins.

Au Niger, le président du Conseil national pour la sauvegarde de la patrie (CNSP), Abdourahamane Tiani (photo) a procédé à un réaménagement ministériel dans le secteur des mines et de l'énergie. L'annonce a été faite par le Secrétariat du gouvernement à la télévision nationale (RTN), ce lundi 19 février.

A la suite de ce remaniement, le ministère précédemment unifié du Pétrole, des Mines et de l'Énergie a été divisé en trois entités distinctes. Barké Bako Mahaman Moustapha continue de diriger le ministère du Pétrole, tandis que le commissaire colonel Ousmane Abarchi prend la tête du ministère des Mines et Amadou Haoua celle de l'Énergie, illustrant une stratégie de gestion plus spécialisée de ces secteurs clés.

Cette réorganisation intervient à un moment où le Niger cherche à accroître sa production et ses exportations de pétrole, notamment avec l'inauguration de l'oléoduc vers le Bénin. Cette infrastructure permettra d'accroître significativement sa production d'or noir, à 110 000 b/j. Ce développement qui permettra de soutenir l'économie nationale dans un contexte de défis sécuritaires et politiques sera l'un des moteurs de la croissance de 11,2 %, qu'anticipe la Banque africaine de développement (BAD) pour le pays en 2024.

En réponse aux sanctions de la CEDEAO, consécutives au coup d'État militaire du 26 juillet 2023, Niamey cherche également à élargir ses alliances régionales, comme en témoigne l'accord d'approvisionnement en gasoil avec ses voisins du Mali, du Burkina Faso et du Tchad. Cette approche vise à renforcer la coopération énergétique entre les quatre pays (en attendant l'intégration possible du Togo à l'accord).

In Agence Ecofin

GUINÉE

Le Président de la Transition dissout le gouvernement

Le colonel Mamadi Doumbouya, chef de la Transition en Guinée-Conakry depuis septembre 2021, a signé un décret sur la dissolution du gouvernement de Bernard Goumou. "Le Président de la République [...] décrète: le gouvernement est dissous. La gestion des affaires courantes sera assurée par les directeurs de cabinet, les secrétaires généraux et les secrétaires généraux adjoints jusqu'à la mise en place d'un nouveau gouvernement." "Le présent décret, qui abroge toute disposition antérieure contraire prend effet à compter de la date de sa signature". Le texte du décret a été lu aujourd'hui dans une vidéo mise en ligne par la présidence sur les réseaux sociaux. Le 1er janvier, le colonel Mamadi Doumbouya, avait annoncé l'organisation d'un référendum constitutionnel en 2024, sans préciser la date.

Après le coup d'État du 5 septembre 2021, Mamadi Doumbouya s'était fait investir Président et s'était engagé à remettre le pouvoir à des civils élus dans un délai de deux ans à partir de janvier 2023. Il avait proclamé la lutte contre la corruption comme l'un de leurs grands combats.

In Agence Sputnik

BADMINTON/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE :

Deux médailles d'or pour l'Algérie

Il fut un temps où quelques disciplines seulement procuraient de la satisfaction au public comme l'athlétisme, la boxe ,le judo et le handball. Aujourd'hui des disciplines, comme le badminton, s'illustrent dans les compétitions internationales.

La sélection algérienne de badminton (seniors) a remporté deux médailles d'or (en double messieurs et double mixte), à l'issue des finales du championnat d'Afrique, clôturé lundi au Caire (Egypte). En finale du double masculin, la paire algérienne KoceilaMaameri et Sabri Youcef Madal, s'est imposée devant son homologue nigériane NoussaMomoh/GodowinOlofua sur le score de 2 sept à 0 (21-12 et 21-8). De son côté, la paire Koceila Mammeri/Mammeri Tanina a décroché l'or en double mixte devant son homologue égyptienne, Adham Hatem El-Gamel et Doha Hany, sur le score de 2 sept à 1 (21-23/21-16 et 21-11). Ces deux médailles d'or permettent à KoceilaMaameri, Sabri Youcef Madal et Mammeri Tanina d'engranger des points supplémentaires dans l'objectif de valider leur billet pour les Jeux olympique 2024 à Paris dont la liste finale sera arrêtée avant la fin du mois d'avril prochain. Lors des épreuves par équipes, l'Algérie a conservé son titre en battant en finale le Nigeria (3-2). Les joueurs de l'entraîneur HalimDjitli ont réussi à renverser la situation, après avoir été menés au score (1-2). Il s'agit du quatrième titre africain pour les Algériens, déjà sacrés lors de la précédente édition tenue en 2023 en Afrique du Sud. Chez les dames, les Algériennes se sont contentées de la médaille de bronze après leur défaite en demi-finale, face à l'Ouganda (0-3). Le titre africain chez les dames est revenu à l'équipe sud-africaine victorieuse des Ougandaises par 3-2 en finale A l'issue du rendez-vous africain du Caire, les trois "badistes", Madal Youcef Sabri, Mammeri Koceila et Mammeri Tanina, concernés par une qualification aux JO-2024 de Paris, prendront part au tournoi international "Open" de Kampala (Ouganda), prévu du 20 au 25 février. Ceci avant de rejoindre le Ghana pour participer aux Jeux Africains programmés à la mi-mars, à l'issue desquels ils rallieront la Suisse pour un autre tournoi prévu, fin mars. Le championnat d'Afrique de Bamdinton a enregistré la participation de 80 athlètes dont 40 filles de 8 pays: l'Egypte (pays organisateur), l'Algérie, le Nigeria, Maurice, l'Afrique du Sud, le Cameroun, la Zambie et l'Ouganda. L'Algérie s'est présentée avec 12 athlètes dont six filles au rendez-vous

CAN 2025 :

Le tirage au sort du tour préliminaire ce mardi au Caire

Le tirage au sort du tour préliminaire de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 aura lieu ce mardi 20 février au Caire, en Egypte, a indiqué la Confédération africaine de football (CAF) lundi. Le tirage au sort aura lieu à 14h00 heure locale (12h00 GMT). Le tour préliminaire de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 se déroulera avec les huit (8) équipes les moins bien classées selon le classement de la FIFA : Somalie, Djibouti, Sao Tomé, Tchad, Maurice, Soudan du Sud, Libéria et Eswatini. Les huit équipes seront scindées en deux pots de quatre. Le premier est composé de la Somalie, Djibouti, Sao Tome et Tchad. Le deuxième est constitué de Maurice, Soudan du Sud, Liberia et Eswatini. Les matches se disputeront en aller-retour pendant la fenêtre FIFA du 18 au 26 mars 2024. Les quatre (4) vainqueurs du tour préliminaire rejoindront les 44 équipes exemptées pour la phase de groupe des éliminatoires. Pour rappel, la CAN 2023 s'est achevée la semaine dernière par la consécration du pays hôte la Côte d'Ivoire, vainqueur contre le Nigéria 2-1 en finale disputée le 11 février à Abidjan.

APS

PARA-JUDO (JEUX PARALYMPIQUES-2024) :

Ould Kouider (5e), Bouamer et Chetouane (7e) au Grand Prix de Heidelberg

Les athlètes de l'équipe nationale algérienne de para-judo (visuels) ont eu des fortunes diverses au Grand Prix de Heidelberg en Allemagne (17 et 18 février), une des dernières étapes qualificatives aux Jeux paralympiques de Paris-2024, se contentant d'une 5e position pour IshakOuldKouider, alors que ses compatriote Abdelkader Bouamer et Abderrahmane Chetouane se sont classés 7es de leurs catégories, dans un tournoi qui a enregistré une bonne participation. Dans la catégorie des -60kg (J2), OuldKouider, 8e place au classement paralympique avec 780 points, a pris la 5e place à Heidelberg, après avoir échoué lors des repêchages pour le bronze face à l'UzekNamozovSherzod qui a partagé la 3e place avec l'Espagnol Gavilan Lorenzo.

La médaille d'or est revenue à l'Ukrainien DavydKhorava devant l'Azéri ShirinliVugar. Tous ces athlètes sont des potentiels concurrencent pour des billets paralympiques.

Qualifié aux quarts sans combattre, OuldKouider a éliminé l'Espagnol Gavilan Lorenzo, avant de perdre en demi-finale face à KhoravaDavyd et soit versé aux repêchages. Il a gagné son premier combat, mais chute pour le bronze devant Sherzod. Pour sa part, Abdelkader Bouamer, jusqu'ici 13e au classement paralympique (306pts), a remporté chez les -60kg (J1), son premier combat de repêchage face à l'Italien Arangio-Febbo (ippon), avant d'échouer au second face au Chinois Zhu Shiwen et se blesse au genou. Cette défaite lui a valu une honorable 7e place. Engagé parmi 25 autres para-judokas, Bouamer a entamé la compétition par éliminer le Mongolien Baatarsuren (1er tour), ensuite l'Uzbek Maydonov (2e tour).

Néanmoins, l'Algérien se fait éliminer en quart par l'Indien ParmarKapil (5e du tournoi). L'or de la catégorie des -60kg (J1) est revenu à Banitaba Seyed Meysam (Iran) vainqueur en finale du Brésilien De Oliveira Elielton. Les deux médailles de bronze ont été remportées, respectivement, par le Chinois Zhu Shiwen et Borges Henry (Uruguay). Chez les super lourds (+90kg/J1), l'Algérien Abderrahmane Chetouane a terminé le tournoi en 7e position, après sa défaite au repêchage face au Grec Papachristos. Chetouane, actuellement 15e au classement paralympique (212pts), a bien entamé le tournoi avec un succès par Ippon face à Juraev (Ouzbékistan), passant directement aux quarts, mais il a échoué à passer aux demi-finales face au Moldave Basoc.

Repêché pour la médaille de bronze, Chetouane perd dès le 1er combat devant Papachristos. Les deux derniers représentants algériens au Grand Prix de Heidelberg en Allemagne-2024, à savoir IshakKorichi (-60kg/J1) et NabilSinacer (-73kg/J1) n'ont pas fait long feu, puisqu'ils se sont faits éliminés dès les premiers tours.

Les qualifications paralympiques de para-judo prendront fin en juin prochain, avec d'autres compétitions qui permettront aux athlètes d'engranger des points supplémentaires pour une place à Paris en 2024.

COUPE D'ALGÉRIE :

LE CRB MECHERIA ÉLIMINE LE MC EL-BAYADH ET FILE EN 16ES DE FINALE

Le CRB Mecheria (Ligue 2) a réalisé la surprise en éliminant en déplacement le MC El-Bayadh (1-1, aux t. a. b : 5-3), en match disputé lundi au stade Zakaria-Mejdoub, comptant pour la mise à jour des 1/32es de finale de la Coupe d'Algérie de football. Les locaux ont ouvert le score grâce à Sediri dès la 1e minute de jeu, avant que les visiteurs n'égalisent par l'intermédiaire de Kebli (18e). En seconde période, les joueurs du nouvel entraîneur du MCEB El-Hadi Khezzar ont poussé, mais sans pour autant parvenir à tromper la vigilance de la défense de Mecheria.

Durant la prolongation, le CRB Mecheria est parvenu à tenir tête au MCEB, dont les attaquants n'ont pas réussi à trouver la faille. La séance fatidique des tirs au but a souri aux gars de Mecheria, vainqueurs par 5 tirs à 3. Il s'agit d'un coup d'arrêt pour le MCEB qui reste sur une large victoire décrochée jeudi à domicile face à l'ES Sétif (3-0), pour le compte de la 17e journée du championnat. Le CRBM, finaliste de l'épreuve populaire en 2001 face à l'USM Alger (0-1), affrontera en 1/16e de finale en déplacement l'Olympique Akbou (Ligue 2), le samedi 9 mars prochain.

MISE À JOUR DES 32ES DE FINALE :

MC El-Bayadh - CRB Mecheria
(1-1, aux t. a. b : 3-5)
Reste à jouer (Mardi, 5 mars):
JS Kabylie - CR Belouizdad (17h00).

APS

COUPE D'ALGÉRIE (32ES DE FINALE) :

JS KABYLIE-CR BELOUIZDAD LE 5 MARS PROCHAIN

Le choc des 32es de finale de la Coupe d'Algérie de football JS Kabylie (L1) - CR Belouizdad (L1), reporté en raison d'un calendrier chargé, se jouera finalement le mardi 5 mars au stade du 1er novembre de Tizi-Ouzou, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Le vainqueur de cette confrontation accueillera en 1/16es de finale l'AS Khroub qui a facilement disposé de Hennaya (5-0) lors des 32es de finale. Pour rappel, l'autre match de mise à jouer des 32es de finale de la Coupe d'Algérie entre le MC El Bayadh (L1) et le CRB Mecheria (L2), est programmé le lundi 19 février à 14h00. Les matchs des 16es de finale se dérouleront les 20, 23, 24, 26 février et le 5 mars 2024.

VOICI PAR AILLEURS LE PROGRAMME DES 16ES DE FINALE :

Mardi 20 février 2024: 18h00:
5 juillet (Alger): USM Alger (L1) - MB Rouissat (Inter-régions)
Vendredi, 23 février :Mohamed Boumezrag: ASO Chlef (L1) - US Biskra (L1) 15h00
08 mai 1945 :
ES Sétif (L1) - CS Constantine (L1) 16h45
20 août 1955:
NA Husseïn-Dey (L2) - MOConstantine (L2) 15h00Hamam Ammar : USM Khenchela (L1) - GC Mascara (L2) 15h00
1er Novembre 1954:
CA Batna (L2) - USM Annaba (L2) 15h00 Samedi 24 février 2024:20 août 1955 : Hydra AC (Inter-régions) - JSD Jijel (Inter-régions) 15h00
Omar Benrabah :
Paradou AC (L1) - MC Oran (L1) 14h30ElAkid Lotfi : WA Tlemcen (Inter-régions) - JS Saoura (L1) 14h30
HassaineZergoug : IS Tighenif (Inter-régions) - ES Mostaganem (L2) 14h30Thisratine : JS Azazga (Inter-régions) - CR Ben Badis (Inter-régions)
14h30 Zerdani Hassouna :
US Chaouia (Inter-régions) - R. Bougaâ (Inter-régions) 14h30
OPOD Guendouza :
O. Akbou (L2) Vs MC El Bayadh (L1) - CRB Mecheria (L2)
14h30Lundi 26 février 2024:
20 août 1955 : ES Ben Aknoun (L1) - ASM Oran (L2) 15h00
Mardi 05 mars 2024:
Mustapha Tchaker : CR Zaouia (Inter-régions) - MC Alger (L1) 15h00
A déterminer Vainqueur JS Kabylie (L1) - CR Belouizdad (L1) Vs l'AS Khroub (L2) .

JOURNÉES DU THÉÂTRE ARABE

Plusieurs troupes couronnées lors de la deuxième édition

Le jury des deuxièmes Journées du théâtre arabe clôturées dimanche soir à la maison de la Culture Houari-Boumediene de Sétif a décerné les prix de la manifestation partagés par plusieurs troupes au niveau très proche.

La Tunisie a décroché les prix de "la meilleure scénographie" et de "la meilleure mise en scène" revenu au réalisateur Mohamed Kouass pour la pièce "Hadja Oukhra" tandis que les prix du "meilleur texte" et "meilleure interprétation féminine" a été décerné à l'écrivain irakien Ghazi Mithal pour la pièce "Azraïl" et la comédienne irakienne Boshra Ismael pour son rôle dans cette même pièce. Le prix de "la meilleure interprétation masculine" a été attribué en ex aequo au tunisien Yahia Faïdi et l'irakien Bassim Mohamed. Le prix de "la meilleure interprétation masculine prometteuse" a été également remis en ex aequo à Neza Sahnoune pour son rôle dans "Hallak Ichbilia" (Annaba- Algérie) et Ziad El Hadrami du Sultanat d'Oman pour son rôle dans "El Gharib oua Ennakib". Le prix de la meilleure interprétation féminine a été décerné à l'Algérienne Hadjer Kernit pour son rôle dans la pièce "Hallak Ichbilia". Le prix du "meilleur spectacle" a été remplacé dans cette édition par plusieurs prix sur décision du jury composé de plusieurs experts arabes dont l'Algérien Ahed Rezg (président), l'Algérienne Samira Sahraoui, l'Egyptienne Safa Leïla et l'Irakien Amer Ahmed. Le jury a recommandé à l'avenir davantage de publicité pour le festival et l'ouverture des candidatures à l'échelle arabe. La cérémonie de clôture a donné lieu à la présentation en hors compétition de la pièce "Awdat El Hajaj" du réalisateur, Nabil Benseka en hommage à son parcours artistique en théâtre. Ces journées ont connu la présentation de plusieurs pièces dont "Soumoud Handala" de l'algérien Djamel Abid, "El Gharib oua Ennakib" du Sultanat d'Oman, "Hadja Oukhra" de Tunisie, "Bi Oum Ayni 1948" de la Palestine, "Hallak Ichbilia" du TR Annaba et "Azraïl" de l'Irak. La cérémonie de clôture s'est déroulée en présence de plusieurs artistes arabes et algériens, du directeur de la culture et du président de l'APC de Sétif, Hamza Belayat, qui a estimé que la manifestation contribue au développement de la production théâtrale nationale et arabe et à la solidarité avec les causes arabes. Pour le président de l'association "Fen El Ibdaa Ethakafi", organisatrice de la manifestation, les efforts sont déployés pour transformer ces journées en festival national annuel. La cérémonie de clôture a été marquée par la présentation du documentaire sur le chahid Hassan Belkired (1905-1957) pionnier du mouvement scout et mouvement théâtral à Sétif et la distinction de plusieurs figures ayant contribué au succès de ces journées.

I.Med/Agence

LA PHOTOGRAPHIE, MOYEN EFFICACE DE MISE EN VALEUR ET DE PROMOTION DU PATRIMOINE CULTUREL

Les réalités par l'image

La photographie, art à part entière, est un "moyen efficace" de mise en valeur et de promotion du patrimoine culturel, ont relevé lundi les participants au 6e Salon national de la photographie, organisé du 18 au 20 février à la Maison de la culture Mohamed-Chebouki de Tébessa. Au cours de la deuxième journée de cet événement culturel, les participants ont souligné que la photographie, qui requiert du talent, est un "outil permettant de mettre en relief les différents éléments du patrimoine culturel que l'on retrouve dans chacune des régions d'Algérie, pour le faire connaître localement, au niveau national et à l'international". Selon Abdallah Barka, de la wilaya d'Adrar, "les images que le photographe immortalise à travers son objectif subliment la beauté de la nature et des sites archéologiques, en particulier dans le sud du pays". Cet artiste-photographe s'efforce de promouvoir les paysages et les sites sahariens de sa région, également caractérisée par une architecture typique. Pour sa part, la photographe Safa Ziani, de la wilaya de Tlemcen, a indiqué que l'objectif de son appareil photo "a documenté au cours de (sa) carrière dans le domaine la richesse du patrimoine culturel qui fait la renommée de la capitale des Zianide" dont elle a capturé les différents aspects de la vie sociale et économique, en particulier dans le domaine de l'artisanat et de la préparation des épices. Le photographe Adel-Malek Khelif, de Chlef, a considéré que la photographie "joue un rôle majeur dans la mise en valeur du patrimoine culturel en mettant en relief le potentiel touristique et archéologique, diversifié, de chaque région d'Algérie". Ce photographe a salué le fait que cette 6e édition du Salon soit dédiée aux cités et site antiques, en mettant en avant la beauté de l'architecture léguée par les différentes civilisations qui se sont succédé en Algérie. De son côté, le photographe Amer Mebarki, de Batna, a estimé que la photographie "est aujourd'hui un moyen efficace, à ne jamais négliger, de promotion du patrimoine culturel, riche et diversifié de notre pays". Un patrimoine, a-t-il insisté, qui doit être "préservé de l'extinction, d'où l'importance de le capter au bout de l'objectif afin de le perpétuer". La photographe Narimane Messaï, de la wilaya de Tébessa, a déclaré, quant à elle, que la photographie "est aussi un outil pour documenter les événements, les sentiments et les idées, et un moyen de contribuer à la promotion du tourisme, en mettant en lumière les atouts de chaque région". Elle a souligné, dans ce contexte, qu'elle s'employait, à travers son objectif, à prendre les plus belles photos de la wilaya de Tébessa, riche de ses sites archéologiques, dans le but de les exposer dans différents Salons du pays, en espérant pouvoir le faire, un jour, à l'étranger. La deuxième journée du 6e Salon national de la photographie a donné lieu à la mise sur pied de deux ateliers consacrés aux techniques spécifiques à cet art. Une visite des sites archéologiques de l'antique Thévest devait également être organisée au profit des participants.

I.Med/Agence

SALON DE LA PHOTOGRAPHIE DE TÉBESSA

64 PHOTOS EXPOSÉES À LA MAISON DE LA CULTURE

La maison de la culture Mohamed-Chebouki de Tébessa expose au public 64 photos dans le cadre de la sixième édition du Salon national de la photographie ouvert dimanche et qui se poursuivra pendant trois jours. Ouverte par le secrétaire général de la wilaya, Ahcène Medouri, la manifestation regroupe 43 photographes professionnels et amateurs de 25 wilayas dont Sétif, Ghardaïa, Tlemcen, Constantine, Biskra, Adrar, Chlef, Bordj Bou Arreridj et Alger dont les clichés mettent en valeur la beauté des vieux quartiers de leurs villes.

Traditionnellement organisé par la maison de la culture, le salon vise à offrir aux photographes de différentes wilayas du pays l'occasion de se rencontrer, d'échanger leurs expériences et de révéler leurs talents en vue de promouvoir cet art, a indiqué le directeur de la maison de la culture et des arts, Mounir Mouissi.

Les photos retenues mettent en valeur la beauté des vieux bâtis de multiples villes du pays ainsi que la richesse du patrimoine culturel et urbanistique algérien, selon la même source.

Le programme de la manifestation comprend également des conférences sur l'art de la photographie, l'organisation d'ateliers, des sorties vers les sites touristiques de la wilaya et la présentation d'une pièce de théâtre, selon le même responsable.

Agence presse service

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Wilaya de chlef
Daira de el karimia
Commune de beni bouatteb
N°fiscale: 098502359068222

Avis d'attribution provisoire

Conformément au dispositions de l'article 65 du Décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 ,modifiant complète portant réglementation des marches publics , charger de gestion des affaires communale de la commune beni bouatteb wilaya de chlef , informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacites minimale N- 03/2023 portant: REALISATION ET EQUIPEMENTS STATION DE REPRISE DE (03) PUITS AVEC REALISATION CONDUITE DE REFOULEMENT « publie dans les quotidiens el- MAWAID YAWMI le 08/01/2024 et le L'express le 08/01/2024 .
Qu' a l'issue de l'évaluation des 'offres , le marche est attribue provisoirement à l'entreprise indiquée ci-dessus:

N°	L'entreprise	Intitule de l'opération	Note offre technique	Montant en t.t.c	Délais de réalisation	observation
01	SARL BAHDJA FARAH HAI KARMILA CHLEF	REALISATION ET EQUIPEMENTS STATION DE REPRISE DE (03) PUITS AVEC REALISATION CONDUITE DE REFOULEMENT	86.51/100	46.809.245.00 DA	210 j	Offre techniquement recevable et financièrement moins disant

Conformément aux dispositions de article 82 du Décret présidentiel N°15/247 du 15/09/2015, modifiant et complète portant réglementation des marches publics , tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré peut introduire un recours. Le recours et introduit dans les dix (10) jours à compter de la première publication du présent d'avis d'attribution provisoire du marche dans les deux journaux auprès de la commission des marches publics de la commune de beni bouatteb, les autres soumissionnaires sont invites ceux d'entre eux qui sont intéresses de se rapprocher de nos services au plus tard trois(03) jours à compter du première jour de la publication de l'attribution provisoire du marche à apprendre connaissance des résultats détailles de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

L'EXPRESS DU 21/02/2024 ANEP : N° 2416005259

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE AIN DEFLA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
AVIS DE CONCOURS D'ARCHITECTURE NATIONAL RESTREINT N° 02 / 2024
(N.I.F) 099944019061117

La direction des Equipements Publics de la wilaya d'Ain Defla lance un concours national restreint pour la maitrise d'oeuvre **Etude et suivi pour la réalisation d'une ECOLE PRIMAIRE TYPE 2 au niveau du site des 1550 AADL à sidi Makhfi, commune de Kemis Miliana,wilaya de Ain defla(Cites d'habitat intégrées 2024).**
S'adressent aux architectes agréés seuls ou en groupement ainsi qu'aux bureaux d'études publics, Groupement solidaire d'architectes et ingénieurs en génie civil agrées dans le cadre d'un contrat de gestion de projet avec désignation de chef de fil architecte, **bureaux d'études spécialisés ou pluridisciplinaires agrées**,
Et intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Equipements Publics-(bureau de retrait des cahiers des charges N°16, au 2eme étage) - Rue Kelouaz Moussa, Ain- Defla à titre gratuit.

- **Ayant les capacités suivantes** :Pour les architectes agréés. justifier:
- De l'agrément de l'année en cours;
- Et d'un protocole d'accord en cas de groupement et/ou statut en cas de société (SCP).
- **Pour les bureaux d'études publics. justifier :**
- Du statut d'entreprise public économique (EPE) du bureau d'études ou d'un décret de création;
- Et de l'extrait du registre de commerce portant code architecture (607009).

Capacités financières : Avoir un moyen de chiffre d'affaire supérieur ou égale à **1.000.000.00DA** il s'agit du chiffre d'affaires moyen des (03) trois demières années (**2020-2021 et 2022**), justifier par les déclarations des impôts forfaitaires uniques ou des bilans financières des trois dernières années afférentes, visés par les services des impôts.
Références professionnelle : Ayant exécuté au minimum la mission **étude et suivi**, ou **étude seule** d'un (**01**) projets de minimum catégorie (**B**) ou plus, ou (**02**) projets de catégorie(**A**), justifier par des **attestations de bonnes exécutions** délivrées par les maitres d'ouvrages publics.
PREMIERE PHASE : **1- Le dossier de candidature** : les pièces requises sont celles exigées dans l'article : **12pages** : **18** des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges. **Le dossier de candidature** sont insérée dans des enveloppe séparée et anonyme, portant la mention portant la mention : DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS WILAYA DE AIN DEFLA
AVIS DE CONCOURS D'ARCHITECTURE NATIONAL RESTREINT N° 02/2024
portant sur maitrise d'œuvre **Etude et suivi pour la réalisation d'une ECOLE PRIMAIRE TYPE 2 au niveau du site des 1550 AADL à sidi Makhfi, commune de Kemis Miliana, wilaya de Ain defla (Cites d'habitat Intégrées 2024). Le dossier de candidature**
« A ne pas ouvrir »
Adressées a: monsieur le directeur des équipements publics de la wilaya de Ain defla (Rue kelouaze moussa, Ain-defla)
DEUXIEME PHASE :2- offre technique: c'est l'ensemble des pièces, document tel qu'exigées à l'article : **12 page : 19** des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges.
2-1-Pli de prestations contient : -pièces graphiques sous format Al+pièces écrites+ l'enveloppe de l'anonymat
La visite du site est obligatoire.
3- l'offre financiere: L'offre financière doit comprendre ce qui suit :
-La lettre de soumission selon model ci-joint, remplie, signé et datée.
-Annexe N° :02 (offre financière - partie fixe). -Annexe N° :03 (offre financière -partie Variable). -Annexe N° :04 (offre financière -récapitulation).
A-DEPOT ET OUVERTURE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE
-La durée de préparation du **dossier de candidature** est fixée **à DIX (10) jours** calendaires à compter de la date de la première parution du concours national restreint Dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux. Si ce jour coïncidera avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offies est prorogée jusqu'au jour ouvrable.
-la date et l'heure limite de dépôt des dossiers de candidature correspondent au dernier jour de la durée de leur préparation soit le..... avant Douze (12h00) heures au niveau de la direction des équipements publics de la wilaya de Ain defla la salle **N° : 08** en 1ere étage rue kaloise moussa-Ain Defla, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
-l'heure d'ouverture des dossiers de candidature est fixée à Douze (12h00) heures et aura lieu au siège de la direction des équipements publics de la wilaya de Ain defla la salle N° : 08 en lere étage rue kaloize moussa-Ain defla, les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis des dossiers de candidature.
B-DEPOT ET OUVERTURE DES OFFRE TECHNIQUE, PRESTATION, ET FINANCIERE
-La durée de préparation des offres technique, plis des prestations et offres financières est fixé à **Vingt et un (21) jours à** compter de la date de signature de l'invitation, invitant les candidats présélectionnés à remettre les plis des offres teclinique, plis des prestations et offres financières. Si ce jour coïncidera avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable.
- La date et l'heure limite du dépôt des offres technique, des prestations et financière sont fixées dans les invitations des candidats présélectionnés à premier phase si ce jour coïncide avec un jour férie ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
-La date et l'heure d'ouverture des plis des offres technique, des prestations et de l'offres financières au dernier jour de la durée de préparation des offies a DOUZE heures (12 h00 mn), Si ce jour coïncidera avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des offres est prorogée jusqu'au jour ouviable suivant et la même heure.
-L'ouverture des plis des offres techniques est effectuée par la commnission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres sera publique et en présence de l'ensemble des soumissionnaires (1ere phase). L'ouverture des plis des prestations n'est pas publique (2eme phase).
-Les plis des offres financières du concours ne sont ouverts qu'à l'issue du résultat de l'évaluation des prestations par le jury
-Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres techniques, prestations, et financières.

L'EXPRESS DU 21/02/2024 ANEP : N° 2416005316

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MEDEA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°:07/2024
NIF 099826019002719

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15-247 du 6 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ,la direction des équipements publics de la wilaya de Médéa, lance un avis d'appel d'offres **national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la :**
Réalisation D'une école primaire type 2 au niveau du site 500+220 AADL commune BERROUAGHIA - Wilaya de MEDEA
Les entreprises intéressées par le présent avis qui possèdent :
1- **Capacité professionnelle** : ayant certificat de qualification et de classification professionnel classé à la catégorie 04 (quatre) ou plus, dans le domaine du bâtiment comme activité principale en cours de validité
2-**Capacité financière** : Ayant réalisé un minimum de chiffre d'affaire moyen supérieur ou égale à 40 000.000.00 DA. Il s'agit du moyen des trois (03) meilleurs chiffres d'affaire à partir de 2016. Le chiffre d'affaire sera justifié par des bilans financiers.
3-**Capacité technique** : Moyens humains : ayant au moins
Un technicien supérieur dans le domaine de bâtiment au minimum
Moyens matériels : ayant:
01 Chargeur ou Retro-chargeurs
01 Camion à benne de 10 T ou plus.
Les Moyens matériels de location doivent être justifiés par un acte notarié couvrant pendant la période d'exécution du projet.
Référence professionnelles : ayant réalisées, au moins un projet dans le domaine de bâtiment a partir de 2016 d'un montant de 60.000.000.00 DA ou plus
Dans le cadre du présent appel d'offres, les entreprises peuvent présenter leur offre sous la forme d'un groupement momentané Solidaire. le chef de fil doit être majoritaire et les membres du groupement doivent posséder une qualification de catégorie quatre (04) ou plus, dans le domaine du bâtiment comme activité principale en cours de validité
-Les références professionnelles et Capacité technique : L'un des membres de groupement
-Le chiffre d'affaire : cumul des moyens des chiffres d'affaire des membres de groupement.
- NB/Délai maximal est fixé à six (06) mois

Peuvent retirer les cahiers des charges auprès de :
La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Médéa
Cite 24 Février Teniet el Hadjer – Médéa –
Les offres accompagnées des documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :
Dossier de candidature :
a /Capacités professionnelles : **les documents demande article 13 page 10**
b/ l'offre technique comprend : **les documents demande article 13 page 11**
c)L'offre financière comprendra : **les documents demande article 13 page 11**
- Le dernier délai pour la remise des offres est fixé **15 jours** à partir de la première parution au quotidiens nationaux et le BOMOP (avant 13.00 h), Si ce jour coincide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. l'enveloppe extérieure contiendra trois enveloppes séparées comportant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière cachetée et anonyme portant la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 07/2024

Réalisation D'une école primaire type 2 au niveau du site 500+220 AADL commune BERROUAGHIA - Wilaya de MEDEA
« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR SAUF PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE ET EVALUATION DES OFFRES »
Adressées à : Monsieur le Directeur des Equipements Publics
Cite 24 Février Teniet el Hadjer – Médéa –
Les entreprises soumissionnaires, sont invitées à assister à la Séance d'ouverture des plis fixée le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres ou le jour ouvrable qui le suite à 14, 00 à la direction des équipements publics de la wilaya de Médéa.

L'EXPRESS DU 21/02/2024 ANEP : N° 2416005348

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA
DAIRA DE DAR CHIOUKH
COMMUNE DE SIDI BAIZID
N° FISCAL : 098417129062417

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES
N° 05/2024

Le président de l'Assemblée populaire communale de la commune de Sidi Baizid informe du lancement d'avis d'appel d'offres pour la réalisation
Ouvertures de pistes rurales dans la commune de Sidi Baizid
Lot n° 01 : Ouverture de piste en tuf sur une distance de 06 km dans la région de Faidh El-Naama, Faidja et Dhayet El-Houaoussa
Lot n° 01 : Ouverture de piste en tuf sur une distance de 08 km reliant les régions de Ben Yamen et El-Argoub Lahmar a la RW n° 146
-Les entreprises intéressées de cet avis d'appel d'offres et qualifiées pour se genre de travaux Ayant un certificats de qualification, catégorie (03) et plus activité principale dans le secteur travaux publique et possédant des attestations de bonnes exécution de projet similaire ayant réalisé au moins un projet dépassant les 04 km dans les 05 dernières années la moyenne du montant des trois 03 dernières années 2021-2022-2023, ne doit pas être inférieur à : **15.000.000.00 da**
sont invitées à retirer le cahier des charges au niveau du siège de L'APC de SIDI BAIZID
(bureau du marchés publique/siège de la commune lere étage) contre paiement de la somme de **5000** DA auprès du Trésorier du bureau intercommunal de Dar chioukh.
Les offres doivent être adressées à Monsieur le président de l'Assemblée populaire communale de la commune de Sidi Baizid dans une enveloppe extérieure fermée et cachetée ne portant que la mention suivante : (ne peut être ouvert que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation)
Le plis doit contenir 03 enveloppes intérieures (1. Le dossier de candidature 2. L'offre technique 3. L'offre financière)
Le dossier de candidature :
1- récépissé de payement du cahier de charge
2- La déclaration de candidature dûment remplie et signée
3- La déclaration de probité.
4- copie du registre de commerce
5- Les statuts pour les sociétés
6-Le certificat de qualification et classification professionnelle dans le secteur travaux publique comme activité principale ou secondaire catégorie (03)
7-Attestations de bonne exécution similaire au projet (**Pièces Eliminatoires**)
8- Extrait de rôle apuré ou portant mention "déclaration" certifiée du receveur que l'intéressé a obtenue un délai de payement
9- copies des attestation de mises a jour (CNAS. CASNOS. CACOBATPH) valide
10-Numéro d'identification fiscal NIF
11- copie de l'attestation de l'existence commerciale
12- Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés (dernière année fiscal)
13-Les moyens matériels a mettre a la disposition du chantier, dument justifies par des cartes d'immatriculation récépissés avec attestations d'assurance en cours de validités pour le matériel roulant et, pour le matériel non roulant, des factures d'achats constates par un expert habilite
14- La liste des moyens humains qui seront chargés de l'exécution des travaux dûment justifiés par l'affiliation CNAS et + diplôme pour les cadres
15-En cas des groupements des entreprises comme groupement ou partenariat solidaire, le contrat vise le pourcentage de chaque entreprise et obligatoire y compris les documents précédents
16- le Bilan des trois (03) années précédentes
17- La liste des moyens humains qui seront chargés de l'exécution des travaux dûment justifiés par l'affiliation CNAS et CASNOS + diplôme pour les cadres (capacité de travailler en système: mode 8*3)
1/Offre technique :
-La déclaration à souscrire dûment remplie et signée.
-Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite «Lu et accepté».
-Fiche technique justificative des composants de l'offre technique pour chaque lot.
2/ Offre financière :
- Lettre de soumission dûment remplie et signée pour chaque lot, le cas échéant avec un rabais.
-Bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé (les prix unitaires doivent être clairs et lisibles et ne contiennent pas des surcharges).
-Le devis quantitatif et estimatif dûment rempli et signé. (les chiffres doivent être clairs et lisibles et ne contiennent pas des surcharges).
La date limite de dépôt des offres est fixée à 15 jours à partir de la date de parution de l'annonce
Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une durée de 105 jours à partir de la date de dépôt des offres Les offres sont acceptées jusqu'au dernier jour de la durée fixée a 12 heures et l'ouverture des plis se fera le même jour à 13 heures 30 minutes en séance ouverte pour les soumissionnaires
Cet avis d'appel est considéré comme une invitation aux candidats pour assister à l'audience de l'ouverture des plis.

L'EXPRESS DU 21/02/2024 ANEP : N° 2416005315

OPENAI CONTRE GOOGLE

La guerre monte d'un cran pour la suprématie en intelligence artificielle

OpenAI détient 34,2 % de part du marché de l'intelligence artificielle, bien loin devant les 10 % de Google. ChatGPT-4 compte plus de 1 000 milliards de paramètres, bien plus que les 540 milliards de paramètres du modèle PaLM développé par Google.

La concurrence entre OpenAI et Google s'est intensifiée durant les mois récents dans la course à la maîtrise du secteur de l'intelligence artificielle (IA), à un moment où les deux compagnies déploient tour à tour leurs modèles d'IA de nouvelle génération.
OpenAI a annoncé dans la journée du jeudi son modèle d'IA texte-vidéo baptisé Sora. Pour sa part, Google a déclaré qu'il apprenait la simulation du monde physique en mouvement à l'IA.
Sora est un modèle d'IA capable de créer des scènes réalistes et imaginatives à partir d'instructions textuelles. OpenAI avait déclaré que son objectif est de former des modèles pouvant aider les gens à résoudre des problèmes nécessitant une interaction dans le monde réel.
De plus, Sora peut générer des vidéos d'une durée maximale d'une minute tout en conservant la qualité visuelle et le respect des invites de l'utilisateur.
Dans la même journée, Google a présenté son nouveau modèle d'IA baptisé Gemini 1.5, et ce, après environ deux mois de la sortie de la version initiale, anciennement connue sous le nom de Bard, le principal rival du ChatGPT d'OpenAI.
Gemini 1.5 peut améliorer considérablement les performances grâce à une percée dans la compréhension des contextes longs dans toutes les modalités, selon Google. Le dernier modèle est arrivé une semaine après l'introduction de Gemini 1.0 Ultra, qui, selon Google, est le "plus performant", ajoutant qu'il a considérablement augmenté la quantité d'informations que les modèles peuvent traiter, en exécutant jusqu'à un million de tokens de manière cohérente et "en atteignant la plus longue fenêtre contextuelle de tous les modèles de fondation à grande échelle à ce jour".
Malgré leur rivalité grandissante, les deux compagnies voisines, séparées l'une de l'autre par une distance de 64,4 kilomètres, dans la Silicon Valley – le centre mondial de l'innovation technologique situé au sud de la région de la baie de San Francisco, dans l'État de Californie.
La Silicon Valley a abrité des dizaines de grandes compagnies technologiques, de matériel informatique, de logiciels et d'Internet durant les quatre dernières décennies, telles qu'Apple, Intel, Nvidia, Cisco Systems, Meta (anciennement Facebook), Alphabet (la société mère de Google), et OpenAI, qui est soutenue par le géant Microsoft.
La compagnie Microsoft, basée à Seattle, dans l'État de Washington, a vu sa valeur boursière dépasser à nouveau les 3 000 milliards de dollars le 26 janvier dernier, dépassant Apple pour le titre de la société cotée en Bourse la plus précieuse des États-Unis en termes de capitalisation boursière. Microsoft avait fourni à OpenAI un investissement initial de 1 milliard de dollars en 2019 et avait annoncé en janvier 2023 une enveloppe supplémentaire de 10 milliards de dollars. Dans le cadre de l'accord, Microsoft détiendra une part de 75 % des bénéfices d'OpenAI, jusqu'à ce qu'il récupère le montant de son investissement, après quoi le géant américain contrôlera une participation de 49 % des actions d'OpenAI. Posséder cette participation permettra à Microsoft d'accroître sa présence dans la recherche sur le Web grâce au ChatGPT d'OpenAI, le chatbot basé sur un grand modèle de langage qui permet aux utilisateurs d'affiner une conversation vers un format, une longueur, une langue et des détails désirés.
Le mois suivant, Microsoft a dévoilé la nouvelle version de son moteur de recherche Bing intégrant ChatGPT et fonctionnant sur le modèle GPT-4. Cette fonctionnalité offre aux utilisateurs une expérience de type ChatGPT au sein même du moteur de recherche de Microsoft. Microsoft a également dévoilé au début du mois de février 2023 une nouvelle version de son navigateur Web Edge, qui intègre l'IA intégrée. Il permet notamment aux utilisateurs de résumer les résultats de recherche avec l'IA et de converser avec des chatbots pour obtenir des réponses à leurs questions. La part de marché de Bing n'est cependant que d'environ 3 % parmi les navigateurs Web, et Microsoft espère inverser la tendance grâce à l'utilisation du ChatGPT. Le navigateur de Microsoft a pu ensuite grignoter une part de marché de 5,3 % au mois de janvier 2024.
Google Chrome arrive, quant à lui, en tête des navigateurs Web avec une part phénoménale de 64,4 %, bien loin devant son concurrent d'Apple, Safari, qui détient près de 18,9 % de parts, selon la société indépendante d'analyse Web Statcounter.
En ce qui concerne la part de marché mondiale des moteurs de recherche, Google domine ce marché avec un taux écrasant de 91,5 %, suivi par Bing avec seulement 3,4 %, toujours selon Statcounter.
Alors que les moteurs de recherche permettent aux utilisateurs de trouver rapidement des informations et d'y accéder facilement, malgré des milliers de pages Web non pertinentes, les entreprises qui développent les navigateurs peuvent les utiliser pour collecter les données des utilisateurs et les utiliser à des fins publicitaires pour le compte d'entreprises tierces.
En ce qui concerne le marché mondial de l'IA, OpenAI détient une part de marché de 34,2 % dans la catégorie IA avec 2 616 clients répartis sur 10 pays, selon l'indice de classement des parts de marché de la firme de data 6sense.
Google AI détient, quant à lui, 10 % de part de marché dans la catégorie IA avec 764 clients répartis sur 10 pays.
Google prévoit d'implémenter prochainement sa technologie d'IA dans Google Cloud, Gmail et Docs. Ses deux grands modèles de langage - PaLM et LaMDA - comptent respectivement 540 milliards et 137 milliards de paramètres, contre les 175 milliards de paramètres pour le GPT-3.5 d'OpenAI. Le ChatGPT-4 compte, cependant, environ 1,76 mille milliards de paramètres. Les paramètres peuvent être décrits comme des variables apprises qui codent les connaissances acquises par l'IA au cours de son processus d'apprentissage pour qu'elle puisse faire des prédictions pertinentes. Par rapport aux moteurs de recherche, Google a conçu LaMDA, ou Language Models for Dialogue Applications, pour qu'il puisse converser naturellement avec les gens au lieu d'obtenir plusieurs résultats pour les questions posées aux moteurs de recherche.
PaLM, ou Pathways Language Model, est avancé dans les tâches de raisonnement, comme le code, les mathématiques, la classification, la réponse aux questions, la traduction et la maîtrise du multilinguisme.
ChatGPT, en revanche, peut fonctionner hors ligne. Mais sans accès à Internet, il ne peut pas vérifier les données saisies auprès de sources précises.
En décembre dernier, le New York Times a poursuivi OpenAI et Microsoft pour violation du droit d'auteur, affirmant que les compagnies utilisaient des millions d'articles de presse publiés par le journal américain sans autorisation, afin de former ChatGPT et le rendre plus intelligent. Alors que l'IA de Google puise sa source d'informations dans les données actuelles sur Internet et affiche des liens vers des pages Web comme résultats, ChatGPT fournit des réponses directes et des résumés aux utilisateurs.
En raison de l'utilisation de données actuelles, les résultats de Google sont très précis la plupart du temps, contrairement à ChatGPT qui peut fournir des données obsolètes et parfois même incorrectes. L'IA de Google a le dessus pour fournir des résultats instantanés, qu'il peut même personnaliser en fonction des données et de l'historique des utilisateurs. ChatGPT, en revanche, pourrait prendre un certain temps pour générer des réponses sans aucune personnalisation.

In Agence Anadolu

AUTOMOBILE

Forvia supprime 10 000 postes malgré de bons résultats

En dépit d'une année financière positive, l'équipementier automobile français Forvia annonce une réduction significative de ses effectifs en Europe dans le cadre de son plan « EU-Forward ». Cette décision s'inscrit dans un contexte de transformation sectorielle et de défis économiques globaux. Forvia, géant français de l'équipement automobile, a dévoilé une croissance notable de son chiffre d'affaires en 2023, avec une augmentation organique de 14 %, atteignant 27,2 milliards d'euros. La marge opérationnelle du groupe s'est également améliorée, passant à 5,3 % des ventes, grâce notamment à un bénéfice net de 222 millions d'euros. Ces résultats reflètent la solidité de l'entreprise dans un marché automobile confronté à de multiples défis, notamment la transition énergétique et les fluctuations de la demande. La direction de Forvia a exprimé son optimisme pour l'année 2024, visant un chiffre d'affaires entre 27,5 et 28,5 milliards d'euros. Malgré cette performance financière remarquable, Forvia a annoncé le lancement du plan « EU-Forward », visant à réaliser 500 millions d'euros d'économies. Ce plan prévoit la réduction des effectifs en Europe de 10.000 personnes d'ici 2028, dans le but de renforcer la compétitivité du groupe et de contribuer à son désendettement. Selon Olivier Durand, directeur financier de Forvia, cette mesure affectera tous les sites européens, bien que de manière inégale. Cette démarche est justifiée par la nécessité d'adapter la structure de l'entreprise à un marché atone et de réduire sa dépendance à l'égard du marché chinois, ce dernier représentant une part significative des ventes et des bénéfices du groupe. Forvia n'est pas isolé dans sa stratégie de réduction d'effectifs. D'autres géants de l'équipement automobile, tels que Continental et Bosch, ont également annoncé des suppressions de postes significatives, soulignant les pressions économiques et les transformations sectorielles auxquelles l'industrie est confrontée. Ces mesures reflètent une tendance plus large à la rationalisation et à l'optimisation des coûts dans un secteur en pleine mutation, marqué par la transition vers la mobilité électrique, l'impact des conflits géopolitiques sur les coûts énergétiques, et la concurrence accrue des fournisseurs asiatiques.

In Le Journal de l'Economie

Mots Croisés

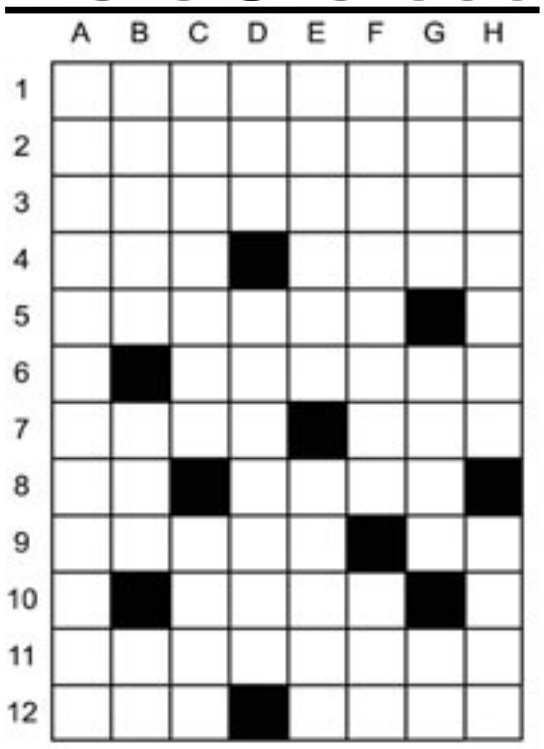

VERTICALEMENT

A. Outil de découpe.
B. Distance en mer. Recru. Fameux anonyme.
C. Qui bougent. Mécontenta certainement.
D. Lieu pour se désaltérer. Mauvaise passe au rugby.
E. Destination de voyage. Oiseaux ratites d'Australie.
F. Repoussant. Qui n'est donc pas resté de glace.
G. Une huile dans le pétrole. Qui manquent de dynamisme. Terminaison de verbe.
H. Choisies de nouveau par un vote. Préparé à toute éventualité.

HORIZONTALEMENT

1. Construire.
2. Jeudi fêté en se grimant.
3. Fossilisé.
4. C'est toujours bon à entendre. Société unipersonnelle.
5. Méditent.
6. Premier morceau du pain.
7. Elle inspira Aragon. Pas à eux.
8. Pascal. Couvert.
9. Il réunit des musulmans. Secteur postal.
10. Prince troyen, héros de Virgile.
11. Passer un déguisement.
12. École de cadres supérieurs. En qui on peut avoir confiance.

LES MOTS FLÉCHÉS

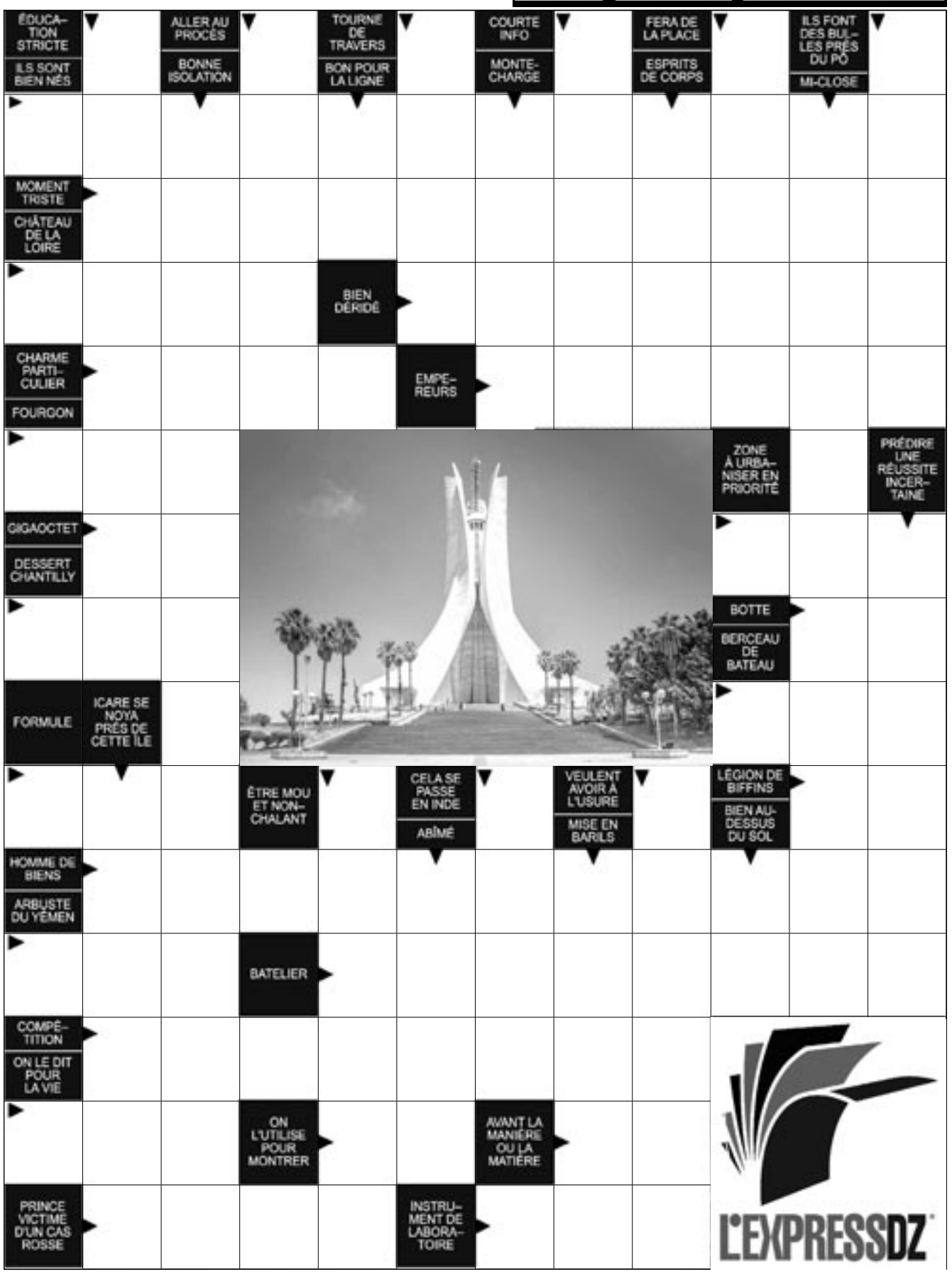

SIDOKU

3		8		6		5		
						8	3	6
9			5					
	4			2	7			
							4	1
	7			4	8			
4			3					
						9	2	5
5		2		9		3		

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

CERAT CONVERTIR DIRECTEUR ESCRIMEUR FRELATER HANTER ITALIEN LITRE
LOUVE MAGNOLIA MEHARI OMETTRE OUTILLE PETOIRE PRESENTER PRONOSTIC
ROUIR SUAVITE SURSIS TALION TITILLER TRIMESTRE TRUC VAIRON VETO

R	A	C	E	T	P	R	E	E	R	N	E
U	I	I	S	R	I	E	R	E	O	V	R
E	L	T	C	I	O	T	T	R	U	C	E
T	O	S	R	M	T	N	I	O	T	T	T
C	N	O	I	E	E	A	L	L	I	A	A
E	G	N	M	S	V	H	L	V	L	R	L
R	A	O	E	T	R	N	A	I	L	E	E
I	M	R	U	R	I	U	O	R	E	C	R
D	P	P	R	E	S	N	S	C	I	N	F

16

- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
06:20	12:57	15:37	17:56	19:24

TRANSPORTS :

INSTALLATION DE MOKHTAR SAID MEDIOUNI À LA TÊTE DE LA SGSIA

M. Mokhtar Said Mediouni a été installé dans ses nouvelles fonctions de président-directeur général (P-DG) de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), en remplacement de M. Mohamed Salah Kouache. L'installation du nouveau P-DG de la SGSIA a eu lieu lundi au niveau de l'aéroport international Houari-Boumediene par le chargé du Secrétariat général du ministère, Djamel Eddine Abdelghani Dridi, représentant le ministre des Transports.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION//MERCREDI 21 FÉVRIER 2024 // N°754 //PRIX 20 DA

APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ, SUBVENTIONS, NUMÉRISATION...

Le ministre du Commerce fait le bilan de son action

Les stocks des produits agricoles, dans le cadre du système de contrôle, a permis de constituer des réserves de l'ordre de 107 000 tonnes de pommes de terre, 30 000 tonnes d'oignons secs et 10 000 tonnes d'ail sec...

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a présenté, hier à l'Assemblée populaire nationale (APN), le bilan du secteur dont il est responsable, ainsi que les axes les plus importants de la stratégie approuvée pour l'année 2024.

M. Zitouni a ainsi souligné que son département ministériel a adopté une feuille de route, avec une approche participative et consultative avec tous les partenaires professionnels et acteurs de la sphère économique.

La feuille de route évoquée comporte également d'autres mesures qui concernent les opérations de contrôle et d'approvisionnement du marché, l'encadrement du commerce extérieur, le contrôle économique et la numérisation du secteur.

Le ministre du Commerce a également présenté le bilan pour l'année 2023, concernant l'approvisionnement du marché. Les subventions de l'huile alimentaire, ont atteint, selon le ministre, 68.771.097.678 DA pour l'année 2023.

L'indemnisation des frais de transport terrestre, pour les marchandises destinées à approvisionner les wilayas du Sud, a consommé 894.113.843 DA en 2023.

Les stocks des produits agricoles, dans le cadre du système de contrôle, en coordination avec le secteur agricole, ont permis de constituer des réserves de l'ordre de 107 000 tonnes de pommes de terre, 30 000 tonnes d'oignons secs et 10 000 tonnes d'ail sec.

Les quantités stockées hors système de contrôle sont évaluées à 65 516 tonnes d'oignons, 18 613 tonnes de pommes de terre et 2 663 tonnes d'ail. Un programme d'importation de 20 000 tonnes/mois de viande rouge a également été suivi, dans le cadre de la maîtrise de l'approvisionnement du marché, avec obligation de respecter les prix fixés à 1.200 DZD le kilogramme. Un programme d'importation de 186 000 tonnes/an de bananes a également été suivi, et cela dans le cadre du contrôle de l'offre de fruits sur le marché, compte tenu de l'importance de ce produit dans la stabilisation des prix des fruits.

Par ailleurs, un suivi périodique de la production de 4 860 tonnes/jour de sucre blanc, est distribué au niveau de la chaîne de distribution en gros et au détail.

R.E.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

33 MORTS ET 1304 BLESSÉS EN UNE SEMAINE

Trente-trois (33) personnes ont trouvé la mort et 1 304 autres ont été blessées dans 1 055 accidents de la circulation survenus durant la période du 11 au 17 février à travers le territoire national, a indique hier un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Constantine où six personne sont décédées et 98 autres ont été blessées dans 47 accidents, précise la même source. Les éléments de la Protection civile ont procédé aussi à l'extinction de 522 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger, Tlemcen et Blida. Durant la même période, les secours de la Protection civile ont également effectué 6 119 interventions pour le sauvetage de 484 personnes en situation de danger et exécuté 5 364 opérations d'assistance diverses.

R.N.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

HUAWEI ORGANISE UNE SESSION DE FORMATION SUR LA TECHNOLOGIE 5G

Une session de formation sur les technologies de l'information et de la communication, notamment la téléphonie mobile 5G, a été organisée lundi à Alger par l'entreprise Huawei Télécommunications Algérie au profit de journalistes des médias nationaux. Cette formation vise essentiellement la vulgarisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication, dont la 5G, et reflète également la volonté de Huawei Télécommunications Algérie de permettre aux journalistes nationaux de bénéficier des connaissances dans le secteur d'activité de l'entreprise chinoise. L'expert en solutions réseau radio de Huawei Algérie, Ali Morsi, a mis en avant, à cette occasion, les différentes solutions proposées par Huawei dans le domaine de la 5G, expliquant que cette technologie de pointe "n'offre pas uniquement une connexion à un très haut débit, mais surtout une sécurité de données très élevée".

Déployée dans plusieurs pays au monde et en cours d'étude dans une dizaine de pays africains, la 5G promet une révolution numérique dans de nombreux domaines, tels que la santé, l'éducation, l'industrie et l'agriculture. Elle offre des débits plus élevés et une connectivité plus fiable que les générations précédentes de réseaux mobiles.

N.S.

MANQUEMENTS DÉONTOLOGIQUES

LE MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION CONVOQUE DES JOURNALISTES SPORTIFS

La Direction des médias au ministère de la Communication a convoqué, lundi, des journalistes sportifs pour "non-respect répété de l'éthique et de la déontologie de la profession", a annoncé un communiqué du ministère. "Le ministère de la Communication a constaté des manquements déontologiques répétés par certains journalistes sportifs, notamment en ce qui concerne l'incitation, la diffamation, la publication et la diffusion de fausses informations diffamatoires, en dépit des remarques faites par Monsieur le ministre de la Communication lors de sa rencontre avec les journalistes sportifs le 1er février 2024", lit-on dans le communiqué. Ainsi, "la Direction des médias au ministère de la Communication a convoqué, ce jour, 19 février 2024, des journalistes sportifs, dont le ministère s'est bien gardé cette fois-ci de diffuser les noms, et leur a rappelé les graves conséquences pouvant découler de tels dépassements", note le communiqué. Le ministère de la Communication a affirmé "qu' ''il n'hésitera pas, à l'avenir, à engager des poursuites judiciaires à leur encontre et/ou leur interdire la couverture de toutes les activités sportives et/ou imputer aux institutions médiatiques auxquelles ils appartiennent les retombées qui en découlent".

N.S.

UNIVERSITÉ ALGER 3

UNE CARAVANE NATIONALE POUR LA VULGARISATION DE LA CULTURE D'ENTREPRENEURIAT

La caravane "Li Noubadir" (Prenons l'initiative) pour la vulgarisation de la culture d'entrepreneuriat en milieu des jeunes a été lancée, lundi, depuis la faculté des sciences de l'information et de la communication (Alger 3), par l'Union nationale des journalistes et professionnels de l'Information algériens (UNJIA). Placée sous le slogan "Sois une success story", la caravane sillonnera pas moins de vingt wilayas en vue de vulgariser la culture de l'entrepreneuriat et de former les jeunes, toutes spécialités confondues, sur les principes de création et de gestion des projets.

Le président de l'Observatoire national de la société civile, Noureddine Benbraham, a salué, à cette occasion, cette initiative, réitérant "la disponibilité de son organisme à accompagner toutes les initiatives visant à appuyer les jeunes dans la réalisation de leurs projets". Le président de l'UNJIA, Mesbah Kadiri, quant à lui, a précisé que la caravane était destinée aux apprentis des centres de formation professionnelle, les étudiants universitaires et les porteurs de projets en vue de les initier aux "dispositifs d'accompagnement et d'aide de l'Etat pour promouvoir l'entrepreneuriat ainsi qu'aux modalités de création et de financement des micro-projets tout en encourageant les jeunes à accéder au monde des affaires et concrétiser leurs idées".

Kadiri a souligné l'importance de profiter de l'aide de l'Etat octroyée aux jeunes pour la réalisation de leurs projets, mettant en avant les réformes structurantes introduites aux système économiques, notamment l'instauration d'un environnement favorable à l'investissement et à l'innovation.

R.N.